

La Gibelotte

JOURNAL D'INFOS DE LIGNY-LE-RIBAUT
N°49-50-51 - JUILLET 2021



Sommaire

L'actu

Le tête à tête, Flora Mascart	4
Commission communication	4
École	5
PLUi	6
Commission cimetièrre	6
Distinction	6
Confinement	7
14 Juillet	7
Tourisme	7
Commission des finances	8
Fleurissement	10
Eau	10
Le Cosson	12
Commission des travaux	13
Assainissement	14

Associations

Amicale des pompiers	15
L'UCPS a 40 ans !	16
Ciné Sologne	17
Écomusée patrimoine	18
Souvenir français	19
SHOL	20
CAC	20
Caméléon	21
Encadrement	22
Jock'r	23
Théâtre Ligny sur Scène	23

Sports & loisirs

Amicale pétanque	24
Club de Gym	24
USL - USCL	25
Bougeons Ensemble à Ligny	26
Écuries Thierry Moreau	26

Jeunesse

APEEP	27
École	27

Pratique

État civil, bienvenue...	29
Pharmacies	31
Collecte des déchets, calendrier et consignes	32
Infos pratiques	39

Parole à l'opposition

Directeur de la publication : Anne Gaborit

Illustrations : B. Cardey - Réalisation : Force Motrice - ISSN : 2552-5409



Ligny-le-Ribault poursuit ses actions en faveur du développement durable et imprime sur un papier respectant la gestion durable des forêts

Le Conseil Municipal



De gauche à droite : Claire Minière, Alex Goubert, Anne Kakko-Chiloff, Elisabeth Olivieri-Valois, Patricia Soulier, Dominique Durant-des-Aulnois, Tatiana Valiot, Jean-Marie Theffo, Marc Valliccioni, Bernard van Hille, Anne Durand-Gaborit, Dominique Drupt, Eric Fougeret, Florence Fleureau, Nicolas Bertrand

L'édito du maire



Chères Lignoises, chers Lignois,

Je suis très heureuse de la parution de la Gibelotte qui rime avec reprise d'une vie normale. La Pandémie « Covid 19 » qui semble disparaître petit à petit, a fortement perturbé nos vies depuis plus d'un an, et c'est d'un œil confiant, je le souhaite, que nous regardons l'avenir espérant que le pire est passé. De tout cœur j'adresse mon soutien à celles et ceux qui ont souffert de cette période sur le plan personnel, familial ou professionnel. Je remercie au nom de tous, les professionnels de santé qui ont œuvré de façon exceptionnelle durant ces longs mois, les personnes dont l'activité s'est révélée essentielle, elles sont nombreuses et variées. Certains services indispensables dans bien des domaines, les aides à la personne, le personnel des établissements médico-sociaux... Tous ont eu à gérer des situations complexes.

La Gibelotte n'est pas parue pendant cette période parce qu'elle est principalement dédiée aux associations qui n'ont plus eu la possibilité de se rassembler depuis longtemps.

La mairie, quant à elle, est restée active et n'a pas cessé de communiquer auprès de vous avec « l'Infolettre » et avec « PanneauPocket ». Elle est toujours restée à votre écoute et le restera.

Nous avons mis toute notre énergie pour venir en aide aux personnes qui en ont eu besoin. Nous avons gardé un contact régulier et précieux avec les personnes dites vulnérables et/ou qui le souhaitaient. Il leur a été proposé certains services pour plus de confort et de sécurité sanitaire supplémentaire (livraison repas, aides diverses...)

L'école est aussi restée une priorité et nous avons travaillé en très bonne collaboration avec l'équipe enseignante, que je remercie, ainsi que nos agents du cadre scolaire et périscolaire pour la tenue et le respect des protocoles sanitaires successifs, stricts et contraignants, ce jusqu'aux vacances d'été.

Les tâches des employés municipaux ont été modifiées compte-tenu des exigences sanitaires. Nous pouvons les remercier pour leur implication, leur disponibilité et leur sérieux. Certains des commerces du village ont dû rester fermés, ils ont désormais tous repris leur activité et c'est heureux. Je vous invite comme toujours à « consommer local », nos commerçants, artisans et entrepreneurs ont besoin de vous, tout comme nous avons besoin d'eux, il en va de la vie de Ligny-le-Ribault.

Le conseil municipal élu en mars 2020, entré en fonction en mai 2020, rappelons-le, avec un vote du budget en juillet, fait inédit, n'a donc pas eu une activité dite « normale ».

Nous avons, entre autres, procédé à des investissements avec des appareils de fitness, un parcours de santé et des espaces de jeux pour les plus jeunes (espaces publics et cour de récréation de l'école). D'autres aménagements à divers points de la commune (bancs, poubelles, hygiène canine...) sont en cours de mise en place. La nouvelle station d'épuration a été mise en fonctionnement en février dernier (votée, financée et débutée lors du précédent mandat) et représente un coût total d'1,4 M€^{TTC} (subventionnée à 50 %).

Un parking de 1 000 m² verra prochainement le jour dans ce même pré communal à proximité de l'école. Côté urbanisme le Plan local d'urbanisme intercommunal est en cours de réalisation. Il sortira en 2023. Des informations et des consultations seront prochainement à votre disposition. Des analyses de terrain sont pratiquées pour déterminer l'existence et la localisation des zones humides dont l'impact ne sera pas neutre sur ce document.

La fibre sera généralisée à Ligny fin 2022, début 2023, les travaux ont déjà commencé. C'est une très bonne nouvelle pour Ligny.

La zone pour entreprises prévue, pour laquelle la Communauté de communes est compétente et porte le dossier, est dans les mains de l'Établissement Public Foncier du Loiret pour son portage ; un délai pour sa réalisation et son financement est nécessaire.

Nous étudions le dossier de la sécurité routière comme prévu. L'audit fait par un cabinet spécialisé lancé lors du précédent mandat, pour rappel, a été livré début 2021. Une étude complémentaire a été votée afin de visualiser un projet complet et le coût qu'il représenterait pour notre collectivité.

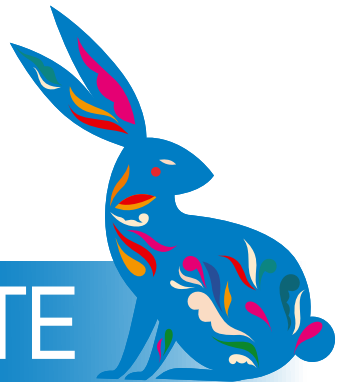
Comme vous le voyez les projets et le travail ne manquent pas et nous sommes toujours heureux et motivés pour faire vivre notre joli village.

N'oubliez pas d'aller visiter et faire visiter l'exposition estivale "Passage des Arts" en juillet et août à la Maison de la brique !

Espérons que tout reprenne au plus vite avec un rythme normal et des conditions habituelles retrouvées mais restons prudents.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que je vous souhaite un bel été, profitez bien, mais surtout prenez soin de vous et des vôtres.

**A très bientôt,
Anne GABORIT**



LE TÊTE À TÊTE



Alors que notre ancien médecin, le docteur Loiseau venait de prendre sa retraite, le docteur Flora Mascart, jeune diplômée, a choisi de s'installer à Ligny-le-Ribault.

L'aide de la mairie, qui lui a octroyé le règlement de son loyer pendant 5 ans afin de l'aider à s'installer, l'emplacement et l'équipe médicale du village l'ont confortée dans son choix de s'implanter chez nous.

Flora avait découvert le village lors de son stage effectué avec son prédécesseur, qui lui avait déjà permis de s'imprégner de la cohésion des équipes des acteurs médicaux présents.

« Ce qui m'a surtout séduite c'est la manière dont on travaille avec les infirmières ou avec la pharmacie, c'est quelque chose que l'on n'a pas forcément ailleurs. »

« Il est beaucoup plus simple d'avoir la pharmacie à côté d'un cabinet pour la gestion des médicaments, on s'appelle pour une information complémentaire et pour les vaccins on a plus de réactivité. On peut le faire en direct, pas forcément besoin de reprendre un rendez-vous »

Après une première phase de connaissance avec sa patientèle où chacun prend ses marques sur la prise de rendez-vous et autres habitudes « la pérennité de la gestion des patients s'orientera vers un respect de l'un et de l'autre afin que chacun comprenne ce nouveau fonctionnement. A chaque personne le sien. Il faut que ceux qui n'ont pas d'urgence prennent l'habitude de prendre rendez-vous environ une semaine à l'avance pour un renouvellement d'ordonnance par exemple ».

Un nouvel outil de prise de rendez-vous est mis en place via la plate-forme Keldoc comme pour le docteur Saillard. Pourquoi ce choix ? « Le choix de Keldoc était de privilégier une startup 100% française. Cela permet un confort de prise de rendez-vous pour les patients, bien qu'une secrétaire reste présente et disponible. » Son idée est de pérenniser le cabinet et de rester dans le village voire même de le développer « moderniser, agrandir, et compléter l'offre médicale serait super ! »

Ses projets futurs :

- 1 « Connaître les professionnels périphériques afin de conseiller et orienter les patients. Si quelqu'un a besoin d'un psychologue par exemple je dois pouvoir l'orienter vers un professionnel du coin »
- 2 « Suite à mes différents stages effectués au planning familial, au centre IVG et à la PMI qui m'ont beaucoup plu, j'aimerais orienter ma prochaine étape professionnelle vers la gynéco et la pédiatrie, développer l'IVG en ville pour les grossesses de moins de 7 semaines avec un agrément en commun avec l'hôpital »
- 3 « Après une formation complémentaire de 3 jours, j'envisage de développer l'échographie, que cela soit pour le suivi des grossesses, pour détecter les phlébites, ou vérifier les vésicules biliaires ; pour poser un diagnostic plus précis et plus rapide et pouvoir orienter les patients »

Pour finir qu'attendiez-vous de la patientèle de ce cabinet ?

« Je n'en attendais rien de particulier. Je suis très contente, j'ai été bien accueillie et les gens sont très compréhensifs et patients »

Mes remerciements au docteur Mascart pour sa disponibilité et bienvenue à Ligny-le-Ribault.

Interview par Florence Fleureau



COMMISSION COMMUNICATION

Chaque semaine, vous pouvez recevoir les infos de votre commune en vous abonnant à l'Infolettre sur le site internet :

www.lignyleribault.fr/infolettres/subone/view-subscribe

Pour recevoir les flashs infos, nous sommes maintenant abonnés à PanneauPocket...

Vous pouvez télécharger PanneauPocket dans l'App de votre smartphone ou sur votre PC ou tablette en tapant :

<https://app.panneaupocket.com/>

La commission communication est à l'écoute des Assos pour relayer leurs événements...

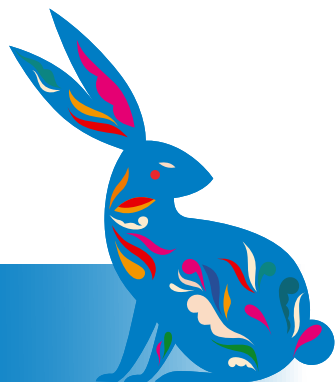
Le prestataire pour la Gibelotte a été renouvelé lors du conseil municipal du 13 janvier. La maquette initiale, valable pour toutes les parutions, est facturée 1 seule fois au départ, 1 300€^{HT}. Le coût d'une Gibelotte sera ensuite de 6 180€^{HT} par parution. De ce prix, il faut aussi déduire les recettes publicitaires de nos fidèles annonceurs.

La commission communication

L'actu



ÉCOLE



Dans notre commune l'école est une priorité, malgré des difficultés liées à la Covid 19 nous avons tout mis en œuvre pour suivre les protocoles sanitaires imposés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Distanciation : Aménagement d'entrée distincte pour chaque classe

Cantine : 2 salles de réfectoire et 2 services pour ne pas mélanger les groupes

Garderie : 4 salles idem pour respecter les groupes de l'école

Personnel supplémentaire

Nous souhaitons la bienvenue à Marine et Aurélia pour la garderie.

Le nombre d'enfants est en progression, **à la rentrée 2021/2022, nous ouvrons une 5^{ème} classe.**

Dominique Drupt, Adjointe



TRAVAUX

Les agents communaux ont réalisé, durant les vacances de printemps, les cheminements en gravillons de Seine reliant la cour de l'école aux différentes classes.



Le portillon de la Garderie a été changé et mis en conformité des normes d'accessibilité avec un vantail permettant le passage d'un fauteuil roulant.



Afin de sécuriser l'entrée de la garderie un système vidéo a été mis en place avec un écran visualisant les parents qui sonnent depuis la rue pour venir chercher leurs enfants mais sans enregistrement possible. L'ouverture du portillon est réalisée au moyen d'un interphone placé dans la salle principale de la garderie. Pour ressortir il suffit d'appuyer sur le bouton réservé à cet effet sur le poteau à droite du portillon. Le portail de l'école, vétuste, a également été changé, sur le même modèle que le portillon.

Dominique Drupt et Claire Minière, Adjointes

BRAVO LAURENT !

Lors du dernier conseil municipal, nous avons entériné avec applaudissements la **promotion de Laurent Dreux au grade d'agent de maîtrise** ! Un brillant résultat après deux ans de travail intense qui récompense un investissement sans faille ! **Félicitations**





PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

La communauté de Communes des Portes de Sologne poursuit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) débuté en octobre 2019.

Après plusieurs mois consacrés à la réalisation du diagnostic territorial et environnemental, les élus ont entamé depuis le début de l'année, leurs réflexions sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document qui décrit le projet souhaité par les élus de la communauté de Communes à l'horizon 2034. Avant d'être validé, ce dernier sera affiné pendant l'été avec les résultats de l'étude sur les zones humides (secteurs où l'on recense une biodiversité importante ainsi qu'une composition du sol particulière) lancée il y a un an et dont les conclusions permettront d'identifier l'emplacement des zones humides à protéger.

Chaque commune devra en tenir compte pour délimiter précisément les secteurs d'extension de l'habitat et des activités économiques.

Le second semestre 2021 sera consacré aux premières réflexions concernant le règlement écrit et graphique (plan de zonage) qui s'étendront durant l'année 2022. L'arrêt du document est prévu en fin d'année 2022, son approbation dans le courant de l'année 2023.

Du fait du contexte de crise sanitaire liée à la COVID-19 et aux mesures de confinement qui en ont découlé, aucune réunion publique n'a pu être organisée depuis un an. Une présentation du PADD pourra être envisagée en fin d'année en fonction de l'évolution des mesures. Vous pouvez néanmoins, faire remonter vos observations dans le registre de concertation dédié à cet effet en mairie.



COMMISSION CIMETIÈRE

Afin d'optimiser la gestion du cimetière, le conseil municipal du 09 juin a validé l'achat du logiciel de l'éditeur GESCIME.

Lors de ce conseil municipal, la modification du règlement du cimetière a aussi été votée. Ce vote valide la **suppression des taxes d'inhumation** et intègre les nouveaux pouvoirs du Maire concernant l'entretien des sépultures et des concessions.

La commission a procédé à l'inventaire des concessions des carrés 1 à 3. **La procédure pour le relevage des sépultures va être lancée pour les 87 concessions identifiées**

dans un état d'abandon. Les concessions concernées sont repérées par un petit panneau spécifique. N'hésitez pas à nous transmettre les noms des éventuels ayant-droits.

L'entretien des concessions est du ressort des concessionnaires du contrat ou de ses ayants droit. Un rappel, les plantations en pleine terre sont formellement interdites ! (Article 12 du règlement) Les plantations en pot, jardinières ou en vases seront les seules acceptées. Les contrevenants seront contactés rapidement par courrier afin de remédier à ces dysfonctionnements.

La commission cimetière



DISTINCTION



Ligny-le-Ribault a obtenu le label départemental « Village de caractère ». Une fierté doublée par l'obtention du label « Site remarquable » par la tuilerie de la Bretèche.

L'actu



CONFINEMENT



Pendant le premier confinement qui nous a toutes et tous surpris nous avons pu donner quelques moments de bonheur grâce aux envois de dessins, broderies, et cartes postales aux résidents et personnels des maisons de retraite d'Yvoy-le-Marron et la résidence l'Aubinière de la Ferté St-Aubin. Ces petites attentions ont été très appréciées de tous et nous vous remercions du temps que vous avez pu leur accorder.

Florence Fleureau Conseillère municipale



14 JUILLET 2021

Le 13 juillet vers 23h, un feu d'artifice sera tiré du Pré des saules. Il n'y aura pas de bal à la salle polyvalente cette année par précaution sanitaire.

Le traditionnel défilé du 14 juillet se déroulera sur le parcours habituel...

Le programme sera détaillé dans l'Infolettre !

Anne Kakko-Chiloff Conseillère municipale



TOURISME

Le bureau du tourisme sera ouvert du 1er juillet au 31 août

Vous serez accueilli au mois de juillet par Sarah et au mois d'août par Ryan, ils vous donneront des informations sur notre village et les alentours.

Ils vous guideront tout au long de ces deux mois sur notre Exposition d'été 2021

" PASSAGE DES ARTS"

Venez découvrir des artistes de qualité (peintres, photographes, sculpteurs)

Du mardi au samedi : 10h-12h30/15h-19h

Dimanche : 10h-13h

Fermé le lundi

Ouvert les 14 juillet et 15 août

Dominique Drupt, Adjointe





Les membres de la commission des finances de notre commune sont : Anne GABORIT, Jean-Marie THEFFO, Dominique DRUPT, Bernard van HILLE, Claire MINIERE-GAUFROY, Marc VALLICIONI, Elisabeth OLIVIERI-VALOIS et Dominique DURANT des AULNOIS. Son rôle est de suivre les affaires financières de la commune. C'est un rôle pivot dans la préparation du budget, la commission des finances permet à Madame le Maire de présenter au Conseil Municipal un budget qui traduit les orientations de la commune.

Dans notre commune, nous avons deux budgets très importants, le budget communal et celui de l'eau et assainissement. Dominique Durant des Aulnois est le rapporteur du budget communal et Bernard van Hille est le rapport du budget de l'eau et assainissement

Pour les finances de notre commune notre stratégie est de toujours mettre en œuvre des projets utiles pour tous les Lignois et Lignoise – Bien-être, sécurité, commerçants, associations...- avec un focus important sur notre école. Ceci, en « serrant les coûts » par l'internalisation de tous les travaux possibles, en évitant la sous-traitance coûteuse et par l'investissement, pour réduire entre autres nos dépenses énergétiques.

Pour l'eau et l'assainissement, notre stratégie est de pouvoir maintenir le prix de l'eau et de l'assainissement à un prix inférieur à la moyenne nationale, de ne pas sous-traiter cette fonction de première importance. Ceci nous oblige à des devoirs, toujours respecter les dernière normes régissant la qualité de l'eau, maintenir le réseau, traiter les eaux usées.

Toutes les communes de notre pays se financent en utilisant plusieurs flux. Le 1er est l'impôt, en particulier la partie communale qui

est en train d'être supprimé et remplacé par une dotation supplémentaire de l'état, c'est-à-dire toujours l'impôt mais non collecté au niveau local. Ce flux arrive sous plusieurs formes, principalement des dotations ou des subventions. Concernant le budget de l'eau, la vente du produit -l'eau- est important, mais bien heureusement des subventions existent pour les investissements. Pour compléter ces rentrées financières qui ne suffisent pas à assurer les investissements réalisés pour l'avenir de notre village, nous avons recours à l'emprunt bancaire. C'est un élément très important pour la gestion de la commune qui doit être surveillé car le risque existe de surendetter une commune pour financer des réalisations qui sont peut-être très belles, mais sans réel retour sur investissement. Les médias ont beaucoup parlé il y a quelques années des emprunts « toxiques » et du surendettement de communes.

SITUATION DE LA DETTE À LIGNY-LE-RIBAULT

Il est important de noter que Ligny-le-Ribault est depuis de nombreuses années gérée sagement. En effet le coût annuel de la dette, c'est-à-dire ce que nous devons rembourser tous les ans est stable jusqu'en 2023 et baisse à partir de 2024. En 2021, nous devons rembourser 91 185€ pour le budget communal et 68 715€ pour le budget de l'eau et assainissement. L'évolution de notre dette montre que nous pourrions contracter de nouveaux emprunts en 2024 de manière raisonnable sans augmenter notre dette. Ceci, malgré l'investissement très important de la station d'épuration cette année pour environ 1,14 million d'€^{HT} financé à 51,40% par des subventions et 48,60% par un emprunt.



**Sarl Bruno
RICHARD**

Alarme - Automatisation
Interphone - Vidéo

Installation - Dépannage - Maintenance

115, rue César Finance
45240 Ligny-le-Ribault
Tél. et fax : 02 38 45 43 00
Port. 06 86 58 24 48

ARTISAN
Charpente Couverture

Pierre JASINSKAS
06 59 79 47 35
pj.artisan@gmail.com

45240 LIGNY LE RIBAULT - SIRET 849828967/00018



BUDGET COMMUNAL

Compte administratif :

Nos recettes en 2021 sont prévues à 972 K€ et nous avons donc prévu nos dépenses alignées sur ce montant. Nos principales dépenses sont les charges à caractère général – fonctionnement du village, école, électricité... – pour 309K€ et l'ensemble des charges de personnel qui représente un montant de 466K€. En investissement, nous prévoyons une dépense de 279K€ en particulier pour les travaux principaux suivants :

Travaux investissement	2021
Salle polyvalente : rénovation énergétique et technique	71 000 €
Mobilier urbain	9 000 €
Signalétique : place de parking	11 000 €
Installation d'une aire de jeux	15 000 €
Remplacement jeux école	5 000 €
Parcours sportif et appareils de fitness	5 000 €
Fleurissement	8 000 €
Portail et portillon garderie	10 000 €
	134 000 €

En résumé la commission des finances a proposé au conseil municipal le budget suivant qui a été voté et donc approuvé à l'unanimité moins une abstention :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	979 756,00€	979 756,00€
Investissement	279 045,37€	279 045,37€
TOTAL	1 258 801,37€	1 258 801,37€

Ce budget prévoit un maintien des taux de taxes foncières (bâti et non-bâti)

Budget de l'eau et assainissement :

Ce budget également équilibré, nos recettes et donc nos dépenses sont prévues à 231K€, presque exclusivement des dépenses de fonctionnement du réseau eau et celui d'assainissement. Celui d'investissement, très important cette année avec la station d'épuration, est de 645K€. Nos principales dépenses d'investissement prévues sont :

Travaux investissement	2021
Remplacement système chloration	4 000 €
Automate pour le château d'eau	35 724 €
STEP reste à réaliser / 1,14 M€	328 000 €
Réhabilitation du château d'eau	85 500 €
Changement des cibles	6 000 €
Changement + formation du matériel pour le relevé	3 700 €

Evolution des prix :

Ligny-le-Ribault, après de nombreuses années sans avoir fait évoluer les prix de l'eau et de l'assainissement est contraint de le faire. En effet, en raison du gros investissement de la station d'épuration et si nos prix deviennent trop éloignés de la moyenne nationale nous n'aurons plus accès à certaines subventions dont nous aurons besoin pour la réfection du château d'eau en particulier. Nous avons donc décidé de faire évoluer très faiblement le prix de l'Eau à 1,28€/m³, 0,03€/m³ d'évolution et de porter la location d'un compteur à 25,30€/an, 1€ d'évolution.

En résumé la commission des finances a proposé le budget suivant qui a été voté à l'unanimité :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	231 100,00€	231 100,00€
Investissement	644 694,02€	644 694,02€
TOTAL	875 794,02€	875 794,02€

Dominique Durant des Aulnois et Bernard van Hille



8 MAI 2021, RETOUR EN IMAGES





FLEURISSEMENT

Les années de sécheresse se succèdent, afin de palier à l'arrosage de nos massifs nous avons donc fait l'achat de 15 récupérateurs d'eau de 1000 litres. Un a été installé à l'école, un autre au jardin des écoliers et les 13 autres sous les gouttières du garage de la commune.

Nous avons des projets :

- L'aménagement du monument de la Croix de Lorraine (création d'un massif et agrémenter l'espace verdure avec des bancs).
- Nous allons lancer **une campagne sur le nettoyage des trottoirs et des devant des maisons.**

Vous pouvez fleurir le devant de votre clôture ou de votre maison. Nous sommes à votre écoute pour vous apporter les conseils nécessaires. Aménager vos pieds de mur, c'est simple, déjà quelques Lignois ont fait cette démarche et je les en remercie.

Chaque administré est responsable de son trottoir et doit le nettoyer et le désherber sans utiliser de pesticides.



Dominique Drupt, Ajointe



EAU

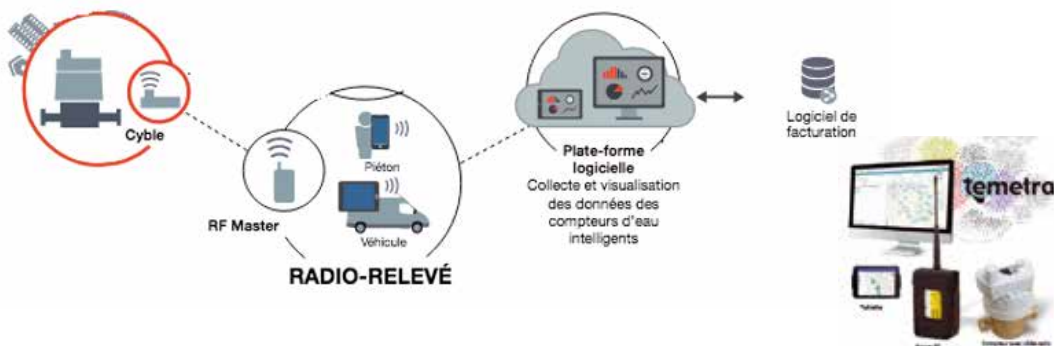
RELÈVE DE COMPTEUR D'EAU

La période de relevé des compteurs d'eau a été réalisée fin mai début juin 2021, avec un nouveau matériel plus innovant.

Si le relevé s'effectuait déjà avec un système radio avec des compteurs individuels équipés de cible, la récupération des données de consommation est plus précise et des alertes nous informent sur les dysfonctionnements des

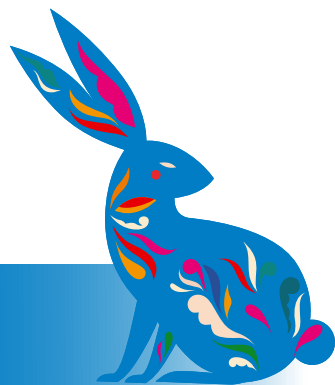
compteurs (compteurs trafiqués, mis à l'envers, court-circuités, défectueux, usés etc...) ou d'éventuelles anomalies de consommation (surconsommation, augmentation ou baisse de consommation par rapport aux années précédentes, fuites, etc.).

Les compteurs ont été géolocalisés et permettront un relevé « Drive-by » raccourcissant le temps consacré à la relève des compteurs de l'ensemble des abonnés.



Des données précises de vos consommations sauvegardées dans le temps, nous permettrons de répondre rapidement à vos questions ou interrogations concernant vos consommations et vos factures. D'autre part vous serez averti

lorsque le relevé signalera une alerte de fuite afin que vous puissiez faire le nécessaire pour y remédier et pouvoir bénéficier du « dispositif Warsmann » dans les conditions suivantes :



Le dispositif « WARSMANN » : plafonnement des factures suite à une fuite d'eau

Surconsommations d'eau dues à des fuites en partie privative après compteur

en application du décret n° 2012-1078 du 24 septembre 2012 pris en application de l'article 2 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 dite loi Warsmann et codifié à l'article L.2224-12-4 du CGCT.

• Les personnes qui peuvent bénéficier de ce dispositif sont les titulaires d'un abonnement pour la consommation d'eau d'un logement, occupé à titre principal ou secondaire, situé dans un immeuble individuel ou collectif. Les demandes concernant un abonnement au service des eaux d'un local dédié à un usage professionnel ne sont pas acceptées.

• Les fuites, après compteur, sur canalisations, raccords, coudes, vannes et joints sont susceptibles d'être prises en compte pour l'écrêtement d'une facture. En revanche, ne peuvent donner lieu à un écrêtement de la facture les fuites dues à des appareils ménagers, à des équipements sanitaires ou de chauffage et les fuites des canalisations utilisées pour alimenter une activité professionnelle.

• Dès le constat, par le service des eaux, d'une surconsommation, l'abonné en est informé par ce service et au plus tard lors de l'envoi de la première facture suivant le constat. À l'occasion de cette information, le service des eaux indiquera à l'abonné les démarches à effectuer pour bénéficier de l'écrêtement de la facture.

La consommation de l'abonné est jugée « anormale » si le volume d'eau consommé depuis le dernier relevé excède le double du volume d'eau moyen consommé dans le même local d'habitation pendant une période équivalente au cours des 3 années précédentes.

Dans le cas de nouveaux abonnés pour lesquels le service des eaux ne dispose pas d'antériorité au niveau des consommations, il sera pris comme référence les consommations des clients précédents ayant occupé le logement pendant une période équivalente.

Dans le cas d'un nouveau logement pour lequel aucun historique de consommation n'existe, le service des eaux se basera sur la consommation de logement semblable.

L'assiette retenue pour la facturation des redevances d'eau potable et de pollution domestique est égale à la consommation moyenne des trois dernières années x 2, pour la même période. La part imputable à la fuite est la différence entre le volume d'eau consommé et la consommation moyenne des trois dernières années multipliée par deux. L'assiette retenue pour la facturation des redevances d'assainissement et de modernisation des réseaux de collecte est égale à la consommation moyenne des trois dernières années.

• **Pour bénéficier du dispositif du décret n° 2012-1078, la réparation doit impérativement être effectuée par un professionnel. L'abonné doit fournir, dans un délai d'un mois après avoir été informé de la consommation anormale, une copie de la facture établie par l'entreprise de plomberie avec mention du numéro SIRET/SIREN, de la localisation de la fuite et la date de réparation.**

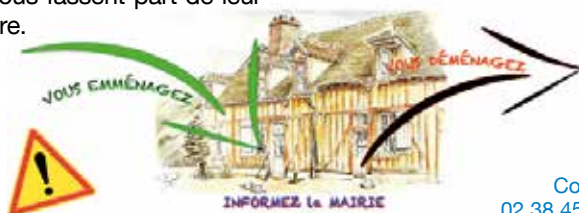
Si ces différentes conditions ne sont pas respectées, la facturation sera basée sur la consommation totale indiquée par le compteur. Le service des eaux peut procéder, à tout moment, à tout contrôle nécessaire. En cas d'opposition à contrôle de la part de l'abonné, le service des eaux engage les procédures de recouvrement.

• L'abonné qui a connaissance d'une augmentation de sa consommation d'eau, soit par l'information que lui adresse le service des eaux conformément, soit par tout autre moyen, peut demander au service des eaux de procéder à une vérification du bon fonctionnement de son compteur. Le service notifie sa réponse dans le délai d'un mois à compter de la demande dont il est saisi.

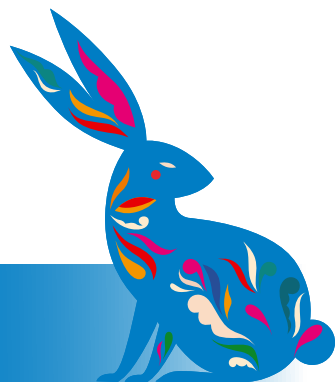
Bernard van Hille, Adjoint

Vous déménagez ou emménagez dans un logement à Ligny comme propriétaire ou locataire il est impératif que vous le signaliez à la mairie qui dépêchera l'agent chargé des relevés compteur afin de figer l'indice de consommation au moment de votre départ ou de votre arrivée. Il est aussi souhaitable que les propriétaires nous fassent part de leur changement de locataire.

Pourquoi ? Pour éviter tout litige au moment de la facturation en affectant bien les volumes d'eau consommés à la bonne personne : une facture de résiliation pour les partants, l'assurance d'avoir le bon indice de compteur de départ et de mettre à jour notre logiciel pour le nouvel abonné.



Contact : Bernard van Hille
02.38.45.42.01. / 06 89 72 84 59



LE COSSON



CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ?

Depuis le début de l'année nous avons tous remarqué en passant sur les ponts, rue Pierre Ségelle que le Cosson et le Bief ont un niveau globalement plus bas que les années précédentes, que s'est-il passé ?

Non ce n'est pas un déficit hydrique dû à une pluviométrie déficiente mais à l'ouverture, en aval, du barrage sur le Cosson au niveau du pré communal derrière la caserne des pompiers, ouvert de manière définitive, contrainte réglementaire afin d'assurer la continuité écologique des cours d'eau.

Un petit historique et contexte qui ont conduit à cette décision :

En 2000, La directive-cadre européenne sur l'eau est adoptée avec un objectif : une politique de lutte contre la pollution de l'eau, avec un calendrier précis 2015 étant l'échéance pour que toutes les eaux européennes atteignent un bon état. Le SDAGE (Schémas Directeur d'aménagement et la Gestion des Eaux) devient l'instrument français de la mise en œuvre de la politique communautaire dans le domaine de l'eau.

Le Ministère de l'écologie retient la définition suivante : **la continuité écologique**, pour les milieux aquatiques, se définit par

- **la libre circulation des espèces** (comme les amphihalins, poissons grands migrateur : ex l'anguille qui migre entre océan et rivière),
- **le bon déroulement du transport des sédiments,**
- **le bon fonctionnement des réservoirs biologiques.**

Elle a une **dimension amont-aval**, impactée par les ouvrages transversaux comme les seuils et barrages, et une **dimension latérale**, impactée par les ouvrages longitudinaux comme les digues et les protections de berges, qui peuvent empêcher la connectivité entre le lit mineur et ses annexes (bras secondaires, affluents ...).

Ainsi la restauration de la continuité écologique passe par la suppression des « obstacles » à cette continuité,

- Démolition ou aménagement pour ceux qui ne servent à rien.
- Mise en place de dispositif parallèle pour assurer la continuité écologique pour des

barrages à usages anthropiques de l'eau (hydro-électricité, et utilité de sécurité, patrimoniale, sociale ou économique...)

Ce sujet a suscité beaucoup d'interrogation, d'incompréhension parfois pris pour une ineptie et a été source de nombreux débats.

Pour Ligny-le-Ribault, trois barrages sont concernés, seuls encore existants sur le territoire de la commune :

- Sur le Cosson : le barrage du pré-communal propriété de la commune, et le barrage privé en amont du Château de la Cour.
- Sur le Bief, qui passe devant le lavoir lit d'origine du Cosson, un barrage privé qui permettait l'alimentation en eau d'un moulin en aval du Château de la Cour.

En ce qui concerne le barrage du pré-communal (construit en 1962) propriété de la commune, il a fallu se positionner avant le 14 décembre 2020 sur les mesures que la commune allaient prendre pour ce barrage pour respecter la continuité écologique, mesures devant être validées par la Préfecture du Loiret.

3 scénarios possibles :

- 1 Une solution radicale préconisée par les services de l'état étant le démantèlement pur et simple du barrage (coût estimé de l'opération 150.000 €)
- 2 Mise en place d'une passe à poissons, problème de coût, de place, d'entretien, d'efficacité.
- 3 Ou simplement l'ouverture des 5 pales levantes du barrages en tout temps et de manière définitive.

La solution 3 a été retenue et validée par la Préfecture par un « arrêté préfectoral en date du 24 mars 2021 portant règlement d'eau de l'ouvrage aval du Bourg situé sur le cours du Cosson à LIGNY-LE-RIBAUT ». Cette solution a pu être retenue car ce barrage n'a pas de seuil et donc la continuité écologique est parfaitement respectée lorsque les 5 pales sont remontées. La seule contrainte est le nettoyage régulier des quatre poteaux métalliques au milieu du lit de la rivière qui guidaient les 5 pales lors de leur fermeture ou ouverture pour éviter une accumulation de bois, végétaux ou autres qui pourrait perturber la continuité écologique.

En ce qui concerne les deux barrages privés, leur devenir sera fonction du consensus entre les services de l'état et les propriétaires.

Le temps nous dira si la mise en place de cette directive aura un véritable impact sur la qualité de nos rivières, le retour d'une biodiversité harmonieuse dans ces écosystèmes aquatiques... Et peut-être un changement au fil du temps de la morphologie du lit du COSSON et du BIEF...

Bernard van Hille, Adjoint



COMMISSION TRAVAUX

PARCOURS DE SANTÉ & FITNESS

Lors de la réunion du conseil d'octobre 2020, le Conseil Municipal à l'unanimité a voté l'installation de jeux et d'appareils sportifs ludiques pour un achat 30 000 €^{ht} dont 15 000 € de subvention. En complément, un achat de signalétiques diverses et de mobiliers urbains pour un montant de 20 000 € a également été décidé avec une subvention de 4 000 € de la communauté de Communes et de 12 000 € par le Département.

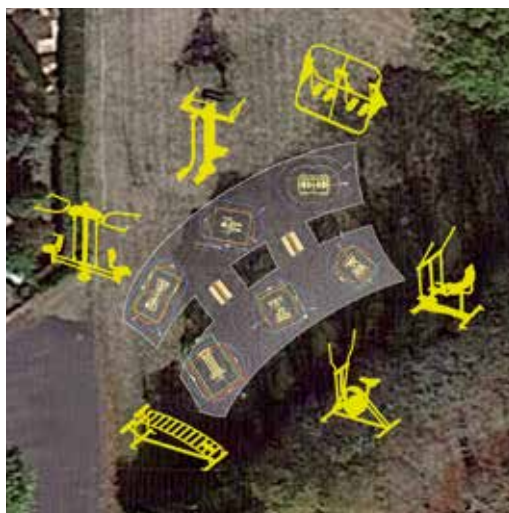
Après avoir consulté divers fournisseurs, les conseillers municipaux ont pu analyser les diverses offres et se prononcer sur les choix des différents sites et matériels. La commission d'appels d'offre a retenu l'offre de la société ALTRAD pour l'ensemble des projets hors la fourniture des plaques de rue par SES.

Fin juin, le FITNESS a été installé dans le pré derrière l'église. Il se compose de six appareils permettant de travailler l'ensemble des muscles du corps ! Les travaux du parcours de santé sont maintenant commencés. Il y aura 9 appareils en bois sur ce parcours qui s'intégreront parfaitement dans le paysage.

Fin juillet, la structure de jeux de l'école sera également changée. A la rentrée, une structure de jeux sera installée dans le pré derrière la mairie avec divers jeux satellites pour les enfants. Sur le pré des saules, deux jeux en bois seront installés avec deux chaises longues afin de profiter du site.

Merci à l'ensemble des conseillers municipaux pour nos échanges nombreux dans le respect des gestes barrières.

[La commission travaux](#)





ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Un des gros investissements engagés (1.140.000 €^{HT}) au mandat précédent s'est concrétisé le 17 février 2021 par la mise en service de la nouvelle STEP (Station d'Épuration) en remplacement de l'ancienne STEP vieillissante datant d'octobre 1981.

Vous aurez dans la prochaine Gibelotte un article complet sur cette nouvelle STEP.

Nous voulons dès à présent attirer votre attention sur le fait que le réseau d'assainissement ne doit pas servir de poubelle si l'on veut préserver ce nouvel équipement avec son matériel d'exploitation, mais aussi et surtout garantir la qualité de rejet de l'eau, après traitement, de la station d'épuration dans le milieu naturel.



Les cuvettes de nos WC hormis l'urine, les selles et le papier toilette n'ont pas vocation à recevoir d'autres déchets.

Par autres déchets on parle de :

- Couches, tampons ou serviettes hygiéniques
- Lingettes
- Préservatifs
- Soie dentaire
- Cotons-tiges
- Cheveux
- Résidus de table (graisse et os)
- Médicaments
- Peinture
- Produits nettoyants
- Huile à moteur ...



Malheureusement les deux agents, Mickaël et Denis, en charge de l'entretien de la STEP retirent chaque semaine, au niveau des paniers de dégrillage et du tamis de filtration, une quantité impressionnante de déchets en tous genres qui partiront avec les déchets ménagers.

L'opération qu'ils sont obligés de faire est loin d'être agréable et appétissante en terme d'aspect et d'odeur.



« La liste est longue et montre combien certains usagers utilisent les toilettes comme une poubelle sans prendre la mesure des conséquences écologiques et économiques du déversement de ces déchets.

Un geste a priori anodin comme jeter des lingettes, des cotons-tiges, des médicaments... dans les toilettes n'est malheureusement pas sans conséquences : canalisations bouchées, obstruction des grilles de filtrage dans les stations d'épuration, usure prématurée des pompes, débordement, résidus complexes et toxiques ne pouvant être traités, ... avec à la clé un dysfonctionnement de la STEP suivi d'une pollution du milieu naturel (cours d'eau, etc.) et un dérèglement de l'écosystème en aval du rejet de la STEP... »

Notre STEP n'est faite que pour traiter que l'urine, les selles, le papier toilette, et les eaux usées issues des salles de bain, cuisine, lingerie, pour les autres déchets c'est le rôle des déchetteries avec le tri sélectif. Il n'est pas plus compliqué et ne prend pas plus de temps de respecter les consignes de tri et de jeter ces déchets dans des poubelles adaptées.

Si vous êtes de bons élèves BRAVO alors ce message ne vous concerne pas, sinon AGISSEZ pour le bien collectif.

Bernard van Hille, Adjoint

**IL EST INTERDIT
DE JETER DANS LES
TOILETTES OU L'ÉVIER
TOUTE MATIÈRE SUSCEPTIBLE
DE BLOQUER OU D'OBSTRUER
LE RÉSEAU D'ÉGOUTS.**

Associations



AMICALE DES POMPIERS

Les 17 et 18 octobre 2020, les Pompiers de Ligny se sont mobilisés pour collecter vos dons pour les sinistrés des Alpes Maritimes ! Les Lignois se sont mobilisés pour répondre aux besoins des sinistrés ! La générosité a été présente et les échanges cordiaux ont été nombreux...

Ce sont plus de 120 familles qui ont déposé plus de 40m³ de denrées, de vêtements et de fournitures diverses pour les MARALPINS !

Un engagement total des familles Lignaises en cette période difficile et de la famille des Pompiers Lignois très mobilisés ont permis ce beau résultat et une belle réponse aux attentes des sinistrés !

Merci les Lignois

Amicale des Pompiers



PUBLICITE POSTAGE PERSONNELS COLLABORATION WORD OFFRE
SECRETAIRE COMPAGNE INDEPENDANTE EXCEL DEVIS WORD
INDEPENDANTE MOI COURRIER
ORGANISEE FLEXIBLE TELEPHONE MISSIONS
EXTERNALISATION PROSPECTION DEVIS SERVICE
RELANCE CONTRAT TELEPHONE ORGANISEE
TELEPHONE PRESENT FLEXIBLE WORD FLEXIBLE

VN SECRÉTARIAT
VOTRE ASSISTANTE
INDÉPENDANTE

06 34 07 85 64
contact@veroniqueuoyellesecretariat.fr
Horaires : Lundi au vendredi de 8h à 18h (sans interruption)
Samedi matin pour les urgences

Sev's services 45
Entretien du linge

Séverine Rousselet
06 28 48 75 29
sevservices45@gmail.com

Associations



L'UCPS A 40 ANS !

SOYEZ DE LA FÊTE !

A Romorantin, samedi 10 juillet :

- Conférence "Éducation populaire, entre repères historiques, délitement et résonance-résistance aujourd'hui", animée par Jean-Jacques Epron. Entrée libre sur réservation : 02 54 88 71 09
- Dîner Ethic Etapes - renseignements UCPS
- Spectacle "Ma langue maternelle va mourir" de et par Yannick Jaulin à la Pyramide de Romorantin. Ouverture billetterie : 20h
Réservation 02 54 94 42 20
pyramide@romorantin.fr

A Nouan-le-Fuzelier, le 11 juillet :

- à partir de 9H30 : accueil,
- 10h30 : projection du film "L'UCPS, une aventure Associative"
- Vin d'honneur pour tous : adhérents et invités.
- Pique-nique sorti des sacs
- Animations proposées par les Associations adhérentes : projection vidéos et film, chants, danses, contes...

Réservations : 02 54 88 71 09 - accueil@ucps.fr

YANNICK JAULIN
AVEC ALAIN LARRIBET / MUSIQUE

«Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour.»

SAMEDI 10 JUILLET 20h30
PYRAMIDE CENTRE CULTUREL
ROMORANTIN (41)

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Jeanne & Jean-Jacques
KIMA

120 rue du Gal de Gaulle - LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 43 94

TRANSPORTS FRANCHET

TRANSPORTS TOUTES DISTANCES

Service régulier
« bassin Marennes-Oléron → →
→ → M.I.N. Rungis »

franchet.trs@gmail.com 

"La Détourne" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 42 32 - Fax. 02 38 45 48 74

Nico multi services

Travaux et entretien intérieur
Entretien extérieur

294 rue du général Leclerc
45240 Ligny le Ribault

sawenic@gmail.com
06-78-82-86-21



Associations



CINÉ SOLOGNE

HOMMAGE A UN BÉNÉVOLE HORS PAIR

CINÉ SOLOGNE a été créé en **1985** par l'UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne) et son circuit est composé d'une quinzaine de communes réparties sur trois départements (Loiret, Loir-et-Cher et Cher). Ligny-le-Ribault, via le CAC (Comité d'Animation Communale) et à l'initiative de Béatrice CABOURG, a adhéré à cette activité dès sa création. Dans notre commune, la séance CINÉMA est proposée **le premier jeudi du mois** avec un film récent, dans la Salle Polyvalente.

CINÉ-SOLOGNE fonctionne **grâce au dévouement de bénévoles**, (Véronique et Maurice RUFFIER, Bernard ROBERT, Jeannine TRASSEBOT, Patrick DAVAINÉ, Denis CHERY et Béatrice CABOURG).

Dans cet article, nous voudrions rendre **un hommage appuyé à un BÉNÉVOLE HORS PAIR** qui nous a malheureusement quittés en juillet 2020, **Jean TRASSEBOT** que nous appelions tous affectueusement **Jeannot**.

Tous ceux qui ont participé ou assisté à des fêtes à Ligny (Sainte-Anne, Fête de la Musique, Réveillon de la Saint-Sylvestre, Marches, Ball Trap, etc... le Cinéma) ont sans aucun doute croisé le chemin de Jeannot. Il a dirigé le CAC (Comité d'Animation Communale) avec efficacité et dans la bonne humeur pendant une quinzaine d'années. Il avait su mettre en place une très grande équipe de bénévoles car Jeannot était quelqu'un de fiable et respecté. Et c'est ainsi qu'il a voulu rejoindre également l'équipe du Ciné-Sologne Ligny en 2007.

Jeannot était quelqu'un de droit, toujours prêt à donner un coup de main, et très dévoué. Pendant toutes ces années, Jeannot a formé avec Bernard Robert un tandem « techniciens » remarquable ! Ils aimaient beaucoup nous (Véro et Béa) taquiner et faire monter la pression lorsque le matériel « nous jouait des tours ». Il est arrivé plusieurs fois qu'ils n'ont pu mettre en route le matériel que quelques minutes avant le début de la séance, y compris pour les séances scolaires. Jeannot se rendait toujours disponible pour ces séances scolaires qu'il affectionnait particulièrement car les enfants constituent un public spontané : lorsqu'il leur arrivait d'applaudir à la fin du film, c'était sa (notre) plus belle récompense ! Il était toujours disponible pour aller chercher les clés de la salle en vue de l'installation du matériel, et se chargeait avec sa femme Jeannine et Patrick Davaine de distribuer les affiches dans notre village.

Jeannot nous manque beaucoup et le paysage associatif dans notre village ne sera plus le même sans lui, alors le plus bel hommage que nous puissions lui rendre c'est de continuer le chemin qu'il a tracé. Merci à Jeannine également de l'avoir toujours épaulé.



De gauche à droite, Bernard, Denis, JEANNOT (au centre), Patrick et Maurice représentant la technique et les bras (car le matériel est lourd et volumineux !) dans l'équipe CINÉ SOLOGNE LIGNY.

Les femmes, tout autant efficaces, sont à l'accueil pour recevoir nos spectateurs et à la caisse



L'activité CINÉ SOLOGNE s'est mise entre parenthèses depuis mars 2020, en raison de la pandémie. Mais nous croisons les doigts pour vous retrouver **le jeudi 07 Octobre 2021 !**

Nous vous souhaitons un bel été et prenez bien soin de vous.

Pour l'équipe Ciné Sologne de Ligny-le-Ribault
Béatrice Cabourg et Véronique Ruffier



Associations



ÉCOMUSÉE PATRIMOINE

Toute l'équipe de l'Écomusée est heureuse de vous annoncer la réouverture de celui-ci au début de l'été. Nous recevons, dans un premier temps, nos visiteurs, sur rendez-vous en respectant bien évidemment les gestes barrières.

En raison du COVID 19, l'Écomusée a en effet été fermé en 2020 et nos activités habituelles ont été annulées (visites de l'Écomusée, visites guidées du village, participation au Forum des Associations, à Berdigne-Berdogne avec l'UCPS, Nuits du Cerf, etc...) Pendant la fermeture, nous avons néanmoins reçu un don de belles barattes à beurre, et divers objets.

Suite à notre Assemblée Générale, en distanciel, du 25 mars 2021, voici la composition du nouveau Bureau.

Nous comptons actuellement 36 adhérents. Voici le résultat des votes par correspondance :

- 27 personnes ont voté favorablement
- 4 personnes n'ont pas voté
- 5 personnes n'ont pas répondu et n'ont pas renouvelé leur adhésion, à l'instant « t »

Co-Présidents : Béatrice CABOURG et Philippe THOMERET

Vice-Président : Pierre TREMEAU

Trésorière : Véronique THOMERET

Trésorière adjointe :

Marie-Noëlle BOISBOURDIN

Secrétaire : Elisabeth MILESI-BRAULT

Membres actifs du Bureau : Bernard LE BRETON – Dominique DURANT DES AULNOIS – Nicole DUFAY - Claude RUBY

Autres membres actifs mais ne faisant pas partie du Bureau : Marie-Louise LE BRETON – Anne-Marie TREMEAU - Jack ACORI – Jacques ROBICHON

Vous pouvez également nous apporter votre soutien en adhérant à notre Association.

Les cotisations, inchangées, sont fixées comme suit :

- 11 € Cotisation de base
- 16 € Cotisation de soutien
- 25 € Membre bienfaiteur

et vous êtes les bienvenus si vous souhaitez rejoindre notre équipe car nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Notre ouvrage sur Ligny-le-Ribault est toujours en vente chez Denis, notre sympathique buraliste et à l'Écomusée, au prix de 14 €. Il peut être dédié sur demande.



PROJETS 2021

- Réalisation d'un espace abrité dans le jardin destiné à accueillir un atelier « Balaiterie ».
- Réaménagement de l'intérieur de l'Écomusée afin de l'aérer et mettre en valeur les objets exposés.
- Suite à ce réaménagement, réalisation de fiches synthétiques par atelier, pour faciliter les visites individuelles et réalisation d'un support pédagogique destiné aux écoles et enfants venant visiter notre Écomusée.
- En juillet, accueil de conseillers de l'Office du Tourisme des Portes de Sologne, dans le cadre d'un projet **EDUCTOUR pour promouvoir la Sologne.**
- Marie-Noëlle BOISBOURDIN propose de nouvelles visites guidées de notre village, en juillet et août, sur rendez-vous au **07.85.06.44.21**
- Inventaire à compléter.

Toute l'équipe de l'Écomusée tient à rendre hommage à Jean TRASSEBOT qui était un ami de l'Écomusée et avec lequel nous avons toujours entretenu d'excellentes relations. Grâce à lui, nous avons pu bénéficier également de dons. **Merci pour tout Jeannot !**

Béatrice Cabourg (06.87.14.03.82)

Philippe Thomeret (02.38.45.46.19)

Co-Présidents de l'Écomusée Patrimoine de Ligny-le-Ribault

HORAIRES D'OUVERTURE

Nous vous rappelons que notre Écomusée est situé derrière l'Église.

Il est ouvert le dimanche après-midi d'avril à octobre, tous les après-midi en juillet/août, et à tout moment, en nous contactant au préalable au 02.38.45.46.19 ou au 06.87.14.03.82.

En janvier 2018, l'ÉCOMUSÉE avait projeté, dans la salle Polyvalente de Ligny-le-Ribault, le film COURJUELLE consacré notamment à des vieux métiers en Sologne, film réalisé par Jean-Claude RAOUL. Ce film avait remporté un très vif succès.

Jean-Claude RAOUL réalise actuellement un nouveau film **COURJUELLE 2**, dont l'action se déroule dans les années 1930. Il est à la recherche d'un **poste radio des années 30**, pour tourner une scène de son film. Si vous détenez ce type de poste radio et que vous acceptez de le prêter pour cette scène, **merci de prendre contact avec Béatrice CABOURG au 06.87.14.03.82. D'avance merci.**

Associations



SOUVENIR FRANÇAIS



LE ROSIER DE LA MÉMOIRE, UNE INITIATIVE DU SOUVENIR FRANÇAIS

En 2019, l'Association mémorielle nationale le Souvenir Français a demandé à un pépiniériste de créer une variété de rosier, réservée exclusivement à l'Association.

Elle se présente sous l'aspect d'un rosier buisson de jardin à grandes fleurs et à grandes tiges avec une hauteur de 50 à 60 cm. Sa floraison est remontante, de mai aux gelées, son feuillage vert sombre, très résistant aux maladies. Sa couleur passe de l'orange au jaune par le cramoyssi, son parfum est léger et subtil. Elle résiste à tous les sols et à tous les climats.

Le Souvenir Français a décidé de remettre ce rosier aux communes pour que celles-ci le plantent dans un lieu de mémoire tel que monument aux Morts, cimetière, stèle ou plaque commémorative.

L'Association en a donc remis un exemplaire à la commune de Ligny-le-Ribault qui participe ainsi à cette grande opération nationale. Celui-ci a été mis en terre au pied du monument aux Morts de la rue Alexandre André.

Que ce rosier, symbole de paix, soit la mémoire de ceux qui ont laissé leur vie pour notre liberté.

Gérard Bentz, Souvenir Français



LES VICTIMES DE LA GUERRE DE 1870 À LIGNY-LE-RIBAUT

Jusqu'ici aucun signe n'existait concernant les victimes de la guerre de 1870 à Ligny-le-Ribault. Suite à une enquête menée par un instituteur d'Orléans auprès de toutes les villes et communes du département, il écrivit un livre intitulé « Les prussiens dans le Loiret en 1870-1871. Ce livre permet d'identifier les victimes de Ligny.

Sur les 35 jeunes lignois mobilisés, 9 d'entre eux décédèrent au cours du conflit, soit sur les champs de bataille, notamment à SEDAN, soit dans les hôpitaux militaires de Paris ou de Limoges, soit en tant que prisonniers en PRUSSE, des suites de leurs blessures. Tous furent inhumés sur le lieu de leur décès et aucun d'entre eux ne fut rapatrié à Ligny d'où l'absence totale de leur identité.

Pour entretenir leur mémoire, la commune décida de poser, à l'occasion du cent cinquantième de la guerre de 1870, une plaque dans le cimetière comportant les noms des 9 victimes. Cette plaque a été réalisée par le Souvenir Français de Châteauneuf-sur-Loire et financée par lui et par la commune de Ligny.

Elle a été posée près de la tombe d'un mort de 1870, Constant RICHE, qui n'est pas lignois, mais un garde mobile de la Mayenne qui, gravement blessé, avait été accueilli par le maire de la commune, au château de La Cour où il décéda le 11 décembre 1870. Il fut inhumé au cimetière de Ligny.

Désormais ce lieu sera celui du souvenir des victimes de la guerre de 1870. La plaque a été dévoilée au cours de la cérémonie du 11 novembre et sera honorée chaque année à cette occasion.

Bernard Le Breton

Associations



SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
SECTION DE LIGNY-LE-RIBAUT

RETOUR VERS UN FUTUR PLUS FLEURI ?

2020 et 2021 seront deux années que nous n'oublierons pas même si nous espérons tous nous acheminer maintenant vers des jours meilleurs. Le monde associatif s'en est trouvé figé, d'abord à cause des contraintes administratives et aussi parce que l'esprit n'était plus à la fête et les sections de la SHOL se sont organisées au rythme des confinements.

A Ligny, le Jardin des Écoliers s'est endormi avant un réveil tout en douceur grâce à son équipe de bénévoles masqués mais déterminés. Au fil des mois les groupes d'écoliers sont revenus impatients de retrouver les outils et de participer à la vie d'un jardin qui a repris des couleurs et un petit coup de jeune!

Les salles étant fermées, le petit nombre d'habituées qui avait l'habitude de se retrouver pour le « recycl'art » a repris ses activités toujours en respectant les gestes barrières mais en se décentralisant chez Claire comme lors de l'atelier vannerie.

Les deux rendez-vous annuels, le « Forum des Associations » en septembre et la RAI (Réunion annuelle d'information) de la Section en janvier n'ayant pu avoir lieu, c'était difficile de motiver les troupes et pourtant dans notre



La serre réparée



La grue 2021



Iris de Morchène

village, vous avez continué à nous faire confiance. La section de Ligny a eu le plus fort taux de renouvellement d'adhésions (89%) de toutes les sections de la SHOL. Un grand merci de toute l'équipe !

Cependant établir un calendrier formel pour les prochains mois s'avère encore compliqué... Les projets sont là, les idées aussi, mais qu'en sera-t-il au moment de les mettre en place ? Pour l'instant, il faut s'habituer à s'informer autrement! Le site de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret www.shol.org reste le lien entre les adhérents et les autres, en faisant circuler les dernières nouvelles des sections, en indiquant les lieux d'intérêt et les manifestations d'automne programmées.

2022 sera donc une année qui devrait nous permettre de nous atteler à réouvrir le champ des possibles.

En attendant, pour finir l'année, un peu d'art floral et les dahlias seront là, envie d'une nuance de roses, ce sera pour septembre, et fin octobre on pourra s'occuper des cucurbitacées.

Pensez à visiter notre site en attendant de nous revoir, à bientôt et surtout portez-vous bien !

Françoise Raynault SHOL



CAC

Chers Lignoises, chers Lignois, voici le nouveau bureau du CAC :

- Gaëtan VALLICIONI, Président
- Martine JULIEN-VALLICIONI, Vice-présidente
- Thomas VANDOMME-CZUBAKOWSKI, Trésorier
- Sophie RICHARD, Secrétaire

Merci aux parents et enfants d'être venu chercher leurs lots de la chasse au trésor.

Si vous souhaitez des informations sur nos événements et/ou devenir bénévole, contactez-nous.

Profitez bien de vos vacances de juillet et d'août.

Coordonnées :

✉ : cac.lignyleribault@gmail.com

☎ : **07.82.04.77.44**

Président : cacligny.valliccioni@gmail.com

Secrétaire : cacligny.richard@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/CACLigny

Associations



CAMÉLÉON



BILAN ANNÉE 2020

Lors de notre assemblée générale du 15 février 2020, nous avons présenté 10 projets dont 3 pour notre village de Ligny : les Puces des costumés, le Vide grenier et la STE ANNE (en collaboration avec le CAC) sur le thème de la libération 1945.

Sur ces 10 animations de programmées, seules 2 ont pu être réalisées : Pucés des Costumés : 15 et 16 février (très faible affluence) et Tournage d'un Docu Fiction sur Descartes au château de la Ferté Saint-Aubin les 25 et 26 juin et de plus les locations de costumes de particuliers ou de professionnels n'ont pas pu être au rendez-vous.

Après l'été 2020, des espoirs de reprise nous paraissaient possible, mais il y a eu le second confinement et les charges de la boutique et du local de stockage ont eu raison de notre réserve financière.

Le Caméléon a été contraint de réagir très rapidement et de revoir son fonctionnement de stockage, tout en gardant le cœur de l'association dans notre village. La seule solution : transférer sur un même lieu le matériel, costumes et accessoires. Ce nouveau lieu se situe à Lailly-en-Val.

PROJETS ANNÉE 2021

Le début de l'année était prometteur, une petite dizaine d'animations programmées, mais des annulations ou des reports de dernières minutes (Covid, Plan Vigipirate) sont encore arrivés.

- Tournage Docu Fiction sur la mort de LOUIS XIII et Louis XIV : 23 et 24 février (château de Sully-sur-Loire et Chamorrolles) - **FAIT**
- Vide grenier : 11 avril (Ligny-le-Ribault) - **annulé**
- La nuit des musées : 15 mai (Cosnes-sur-Loire) - **reporté le 3 juillet**
www.museedelaloire.fr/nuit-des-musees/
- Fêtes Napoléon III : 11, 12 et 13 juin (Vichy) - **annulé**
- Animation année folles : 12 et 13 juin (Château de Bussy Rabutin en Côte d'Or) - **annulé**
- Les Heures Historiques : 15, 16 et 17 mai (Sully sur Loire) **reporté les 21 et 22 août 2021**
- Campement : du 03 au 8 juin (Ste Mère Eglise) - **annulé** Animation 39/45 : 24 et 25 juillet (Château de la Noë Sèche en Côtes-d'Armor) - **annulé**

En attendant que la situation redevienne propice aux fêtes et animations... le CAMÉLÉON va continuer le tri et l'aménagement de son nouveau local et à partir de septembre, nous espérons faire l'ouverture officielle et commencer à mettre en place des cours de couture.

ANNÉE 2022

Le calendrier n'est pas encore établi, mais toutes les animations annulées ou reportées devraient pouvoir se remettre en place.

Cette période COVID a été difficile pour nous tous, tant au niveau de la santé, du travail ... Notre village sans animation depuis mars 2020, nous espérons vous revoir en 2022 (vide grenier, carnaval...)

Prenez soin de vous.

PS : vous faites du tri, nous recherchons à faire revivre vêtements, chaussures, chapeaux... et aussi des photos anciennes qui nous aident à la reconstitution... vous pouvez nous contacter pour prendre RDV. Merci d'avance

www.cameleon45.fr
infos@cameleon45.fr
portable : 06.84.81.34.38


Le bureau de l'association :

- Présidente : Christine GASTAT
- Trésorier : Stéphane GASTAT
- Trésorière adjointe : Margot BORTOLUS
- Secrétaire : Christine VITEL
- Secrétaire Adjointe : Laetitia MONTMEYONT

Siège social :

Association CAMELEON, 164 rue Alexandre André, 45240 Ligny-le-Ribault

Le bureau



Yves BOZO
Paysagiste
Entrepreneur de jardins
Location de nacelle

"La Villette" - 45240 Ligny-le-Ribault
Tél. 02 38 45 45 58
Portable 06 14 93 79 61

Associations



ATELIER ENCADREMENT

Cela fait un an que nos cours se sont arrêtés dû au Covid.

Bonne nouvelle Isabelle va reprendre les cours car, maintenant, elle est à la retraite. Nous avons besoin de nous retrouver car les cours d'encadrement nous manquent beaucoup avec cette super ambiance qui règne entre nous et ça, c'est absolument génial et nécessaire !

Cours le mardi à la salle polyvalente

• 1er cours : 14 à 16h

• 2nd : 16h30 à 18h30

Reprise des cours le 14 septembre

Inscriptions le 7 septembre à partir de 14h

A très bientôt

Ysa Cabourg



Contact : Chantal THIERRY

Tél. 06 09 36 47 64

chantalthierry@icloud.com



ATELIER D'ITALIEN

Malgré la difficile situation sanitaire qui a endommagé le lien social et humain pourtant nécessaire, l'atelier d'italien a poursuivi contre vents et marées son activité à distance, avec toutes les difficultés que cela représente pour cet apprentissage.

Composé jusqu'à la crise sanitaire d'une petite dizaine de personnes régulièrement et passionnément présentes, le cours s'est poursuivi tout au long de l'année à effectif réduit de moitié, via Skype.

L'objectif a été cette année de travailler l'histoire de l'Italie, avant Rome et jusqu'aux années 1990. Nos séances ont été aussi

l'occasion d'échanges oraux pour se familiariser avec la langue, tout en essayant de continuer à entretenir les acquis des premières années : nouvelles règles de grammaire, conjugaisons, vocabulaire...

En conclusion, nous avons hâte de reprendre les cours en présentiel et nous sommes toujours contents d'accueillir de nouveaux participants.

Le cours est gratuit et a lieu le lundi soir de 19h à 20h.

Contact Luigi Olivieri (06.24.97.30.29)

Luigi Olivieri



Tuilerie de la Bretèche

Carrelages - Briques - Terre cuite à la demande

Fabrication, exposition, vente à Ligny-le-Ribault

Aymeric de BAUDUS

Artisan Fabricant

45240 LIGNY-LE-RIBAULT - FRANCE

Tél. 33 (0)2 38 45 43 88

Fax 33 (0)2 38 45 40 15

www.tuilerie-de-la-breteche.fr

STEPH DIMINUTIF
coiffeuse à domicile

hommes - femmes - enfants
sur rendez-vous

TÉL. 06 88 49 53 25
Ligny-le-Ribault

Associations



JOCK'R



**JOCK'R ANNONCE LA COULEUR !
RENDEZ-VOUS SAMEDI 17 JUILLET 2021**

- **Marché de producteurs de 9h à 18h**
- **Concours de pétanque au cœur du village de 10 à 16h30**
- **Stands forains pendant tout le week-end**
- **Animation électro de 16h à 23h30 par "DJ Oscar Night"**
- **Restauration, buvettes et animation dans le village**

JOCK'R, C'EST QUOI ? Une nouvelle association Lignoise, pour organiser de nouveaux moments festifs à Ligny-le-Ribault, parce que notre village le vaut bien et ses habitants plus encore.

JOCK'R, POURQUOI ? Pour continuer à être bien à Ligny, pour aller plus loin dans l'ouverture au bien-vivre de tous les Lignois et faire perdurer cet esprit festif qui a fait de longue date la réputation du village : « à Ligny, on sait s'amuser ».

JOCK'R, C'EST QUI ? Quatre Lignois « pur jus » qui ont été bercés dans cette ambiance, qui sont attachés à leur village, continuent à y côtoyer tous leurs amis d'enfance, et puis tous ceux qui s'y sont installés ensuite aussi.

4 LIGNOIS, 1 CARTE ! Celle qu'ils ont envie de jouer, pour satisfaire l'envie d'un Ligny convivial, joyeux et débordant de vie.

« **J** » comme Jeremy, « **O** » comme Olivier, « **C** » comme Christine, « **K** » comme Kevin, et enfin « **R** » comme... « l'Air »...

... un esprit de légèreté et de liberté



JOCK'R,
parce qu'à Ligny,
on sait s'amuser !
Contact : 06 83 30 94 12

Le quatuor Jock'R



LIGNY SUR SCÈNE

Hâte de vous retrouver, de rire ensemble !

Toute la troupe de Ligny sur Scène a prévu un retour sur les planches pour la rentrée de septembre 2021. Nous avons ressorti nos textes, griffonné quelques nouvelles idées de saynètes et sommes friands de nouvelles idées.

Tout est prêt pour reprendre là où nous nous sommes arrêtés à cause de cette pandémie. Ces moments de partage, d'éclats de rire, nous ont tellement manqués.

Si vous êtes en quête de franches rigolades, d'improvisations, de moments hors du temps, que vous avez envie de décompresser ou que vous avez des talents d'écriture à partager, venez nous rendre visite : accueillir

de nouveaux adhérents serait un tel plaisir pour la troupe.

Si vous aimez vous détendre devant un spectacle populaire, nous espérons pouvoir vous faire partager le fruit de notre travail à la fin de la saison 2021-2022.

Toutes les modalités d'adhésion et horaires de répétitions vous seront détaillés lors du Forum des associations si celui peut être mis en place ou diffusés via l'Infolettre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur l'adresse mail : lignysurscene45240@gmail.com

A très bientôt,

La troupe de Ligny sur Scène

Sports & loisirs



AMICALE PÉTANQUE

Comme toutes les associations, l'Amicale Pétanque a été impactée par la Covid-19. Nous avons interrompu nos entraînements pendant le confinement, nos deux concours de juillet et septembre 2020 n'ont pas pu avoir lieu. Nous avons heureusement pu reprendre nos entraînements avec bien-sûr le respect des gestes barrières (masques, distanciation, gel...) ce qui nous a permis de retrouver un peu de vie sociale.

Notre AG prévue en janvier 2021 n'a pas pu se tenir car nous souhaitons, ainsi que nos adhérents, que celle-ci ait lieu en présentiel et non en Visio conférence. Nous la ferons dès que cela sera possible.

Nous espérons pouvoir également organiser **un concours de pétanque début septembre si tout va bien.**

Notre abri a été installé début 2020 avec la participation de la Municipalité que nous remercions vivement, nos joueurs et nos spectateurs peuvent ainsi se mettre à l'abri en cas de pluie. Nous y avons également installé notre panneau d'affichage pour nos parties.

Le projet d'agrandissement du terrain actuel qui avait été validé lors de notre dernière AG de janvier 2020 par les Conseillers Municipaux

présents, n'a toujours pas été réalisé et nous attendons avec impatience sa construction, nous espérons que ce projet verra le jour cette année car nous sommes actuellement 31 adhérent(es) et le terrain devient vite trop petit surtout avec les règles COVID. Nous avons déposé récemment un autre projet d'agrandissement auprès de la Municipalité pour pouvoir organiser les concours sur nos terrains.

Nos rendez-vous pétanque ont lieu les mercredis et samedis de 14h à 19h heures d'été et de 13h30 à 19h heures d'hiver
Montant de l'adhésion : 12 euros

A l'occasion nous nous retrouvons également pour ceux qui sont disponibles les dimanches après-midi et jours fériés et ceci toujours dans une ambiance conviviale et sympathique.

Nous avons une pensée particulière pour deux de nos adhérents Nicole et Jeannot qui nous ont malheureusement quittés pendant cette difficile période.

L'amicale Pétanque vous souhaite un bel été et surtout un retour à notre vie d'avant même si rien ne sera pareil après ce virus.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS

Les co-Présidents, Didier Binier et Patrick Davaine



CLUB DE GYMNASTIQUE

Nous avons craint que cette année 2020/2021 soit une année blanche pour la gymnastique de Ligny, mais nous avons malgré tout pu "exister" grâce à l'énergie de Mélanie, notre animatrice du jeudi qui nous a proposé de continuer les cours en visio. Le plaisir n'était pas le même qu'en salle mais nous étions quelques irréductibles à profiter de ses séances abdos/fessiers. Le cours pouvait être revisionné en différé pour celles et ceux qui l'ont souhaité. Dès que la situation et les protocoles sanitaires l'ont permis, nous avons eu le GRAND plaisir de nous retrouver en plein air pour des cours toujours aussi conviviaux et... qui font du bien au corps et à l'esprit.

Nous attendons toutes et tous le mois de septembre pour reprendre, nous n'en doutons pas, le rythme habituel, à savoir : un cours le lundi soir et un cours le jeudi matin.

Mais, je ne manquerai pas de donner le plus amples renseignements par le biais de la lettre info de Ligny dès que tout se précisera.

En attendant, bel été à tous et à bientôt sur les tapis.

Marie-Hélène Arnaud
Présidente du club de gymnastique
mhtarnaud@wanadoo.fr

Sports & loisirs



USL DEVIENT USCL



Malgré les difficultés liées à la crise de la Covid 19, le club a pu mettre en place la pratique de diverses activités sportives en phase découverte, tel que le **saut en hauteur**, **la course** pour le sport individuel, **le handball**, **le football et le rugby** pour le collectif.

D'autres actions sont à venir, **pétanque** en association avec l'amicale, jeu de quilles en bois, badminton.

Le nombre d'enfants présents aux 2 cours a été encourageant pour tous,

- 6 petits sur le créneau 14h /18h, dont le plus jeune a 4 ans.
- sur le créneau 15h/16h30, 16 jeunes qui sur le rugby ont mesuré leur ténacité surtout dans les plaquages laissant quelques traces dans les chocs.

Mais une action plus importante et à retenir, celle de **l'aide vis-à-vis d'une pratiquante souffrant de handicap**, ce sont eux qui l'on aidée chacun leur tour, à sortir des difficultés rencontrées lors des entraînements, surtout sur la motricité.

Bravo à eux, ils nous montrent l'exemple de ne laisser personne sur la touche quelles que soient nos différences

Un plus grand s'est découvert une passion aussi en venant aider sur les entraînements, peut-être un futur entraîneur ?

Pour l'année 2021 /2022 l'USL changera de nom et deviendra L'USCL (Union sportive et culturelle de Ligny)

L'association sera ouverte à toute personne (valide ou souffrant de handicap, de maladie, Action citoyenne) et pour ce faire, d'autres disciplines vont être ouvertes dès Septembre (bien-sûr suivant l'évolution de la crise).

Envie de relaxation ? le **Yoga** est fait pour vous, cours donné par Jocelyne dans la salle du stade (20 personnes par séance)

La **couture** vous attire, Audrey vous aiguillera de son savoir-faire (7 personnes au cours de

10h à 13h le samedi matin) et quand de vos petites mains sortiront vos créations, Audrey vous proposera un **défilé à Ligny** (salle polyvalente) .

Vous avez des baskets qui vous regardent, alors venez nous rejoindre **le lundi marches pour personnes en difficulté ou situation handicap**, les enfants pendant les vacances scolaires seront aussi les bienvenus, sur des distances courtes entre 3 et 5km

Vous êtes un marcheur long trajet, eh bien **le samedi matin des parcours** conçus pour vous devraient vous plaire **entre 15 et 20 km**.

Tout cela sur nos magnifiques parcours en forêt et dans les communes avoisinantes.

Bien-sûr nous n'oublions nos enfants avec les pratiques sportives et celle du bien-vivre ensemble :

- Échange inter-génération
- Atelier du bien-être et du bien-vivre
- Activité environnementale (collecte des déchets dans le milieu naturel, forêt, Cosson)
- Action avec la gendarmerie {sécurité routière}
- Création d'objets avec des matériaux recyclés
- Et nos fameux ateliers chocolat
- Soirée moules /frites en Février
- Marche nocturne en Août

L'USL a vécu, l'USCL prend la relève !

Merci à la municipalité pour la mise à disposition les installations, pour l'écoute sur tous nos projets, et pour leur subvention qui va nous permettre d'acheter du matériel pour les pratiquants.

Nous vous donnons rendez-vous en Septembre au Forum des associations s'il a lieu, sinon à partir 8 Septembre au stade pour tous renseignements.

Chantal Fougeret
Tél. 06 07 86 40 64 - chantalfougeret@orange.fr

Sports & loisirs



BEL BOUGEONS
ENSEMBLE À LIGNY

Comme tout le monde, notre vie associative subit cette crise sanitaire exceptionnelle depuis mars 2020.

Voici quelques nouvelles de notre association BEL qui vous propose des cours de **Zumba/SH'BAM pour jeunes, Zumba/SH'BAM pour adultes et Yoga, Pilates pour adulte.**

L'association BEL a dû également s'adapter en proposant des cours de Yoga en plein air sur Mai et Juin 2020 au Pré des Saules, puis de nouveau un arrêt brutal des cours en octobre 2020. Nous avons essayé de proposer des cours de Yoga en visio à nos adhérents mais sans grand succès.

En septembre nous avons organisé une assemblée générale en comité restreint en raison de cette crise sanitaire dont voici la nouvelle composition du bureau :

Présidente: Karine OSZWALD
06 83 86 21 10
Présidente adjointe : Stéphanie FERREIRA
Secrétaire : Aurélie DUDAL
Trésorière : Sophie PEANT
Professeur : Eugénie SIMON

Nous espérons vous donner rendez-vous en septembre 2021 pour nos cours dans le respect des consignes sanitaires qui nous seront données.

SH'BAM Jeunes (8 à 15 ans) :
18h45 à 19h30

Yoga / Pilate : 19h30 à 20h30

SH'BAM Adultes (à partir de 16 ans) :
20h30 à 21h30

Nous vous disons à bientôt et vous souhaitons un bel été pour se retrouver prochainement.

[Le bureau BEL](#)

ÉCURIES TH. MOREAU

Les Écuries Thierry Moreau, Centre équestre et poney-club de Ligny, proposent toujours des **cours collectifs et particuliers.**



Le mercredi après-midi et le samedi matin pour les petits dès 4 ans.

Préparation des poneys et apprentissage de l'équitation souvent par le jeu et les sorties encadrées sur les terrains spécialement aménagés.

Pour les plus grands, préparation aux examens et à la compétition pour ceux qui le désirent.

L'écurie propose aussi des **pensions pour poneys ou chevaux** avec sorties chaque jour, un marcheur automatique et un petit manège pour l'hiver.

L'organisation de **compétitions sur place** a repris. Benjamin a gagné la grosse épreuve du dimanche. **Le prochain concours est programmé en octobre, peut-être un autre en été ?**

Une nouvelle activité : la location de poney chez les particuliers pour une journée, un week-end ou une semaine de vacances. Des garanties sont évidemment demandées.

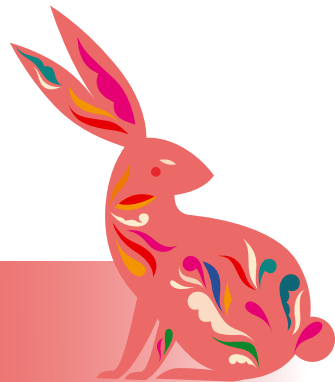
Les **promenades en main** au club, **pour les petits**, sont toujours possibles sur rendez-vous.

Comme presque tous les ans, la naissance d'un poney, forcément splendide, a ravi tout le club.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à appeler le 06 98 01 56 64

Jeunesse



APEEP

Cette année particulière ne nous a pas permis de faire les activités prévues initialement mais nous nous sommes adaptés ! Un Père Noël en chocolat a été distribué à la sortie de l'école avant les vacances de Noël et le Père Noël (le vrai!) a déposé un cadeau pour chaque enfant dans les classes.

Nous espérons reprendre nos manifestations en septembre pour apporter du bien-être, de la joie et des cadeaux à nos petits écoliers ...

A très vite !

Julie Bolinet, présidente, et son équipe



ÉCOLE DE LIGNY

RÉINVENTER L'ÉCOLE !

Que de chamboulements pour nos petits élèves et pour nous, depuis le début de cette triste pandémie ! Tout d'abord, au printemps 2020, il a fallu fermer l'école. Seuls les enfants des soignants et des personnels prioritaires étaient accueillis par un enseignant volontaire. Tous les autres devaient faire « L'école à la maison ». Les maîtresses envoyaient le travail aux parents par internet avec beaucoup d'explications... On chantait même devant les écrans ou on apprenait des positions de yoga pour les petits quand on avait terminé nos exercices.

Puis, un retour progressif s'est opéré, par demi-classes. Là, **il a fallu réinventer l'école** : en grande concertation avec la municipalité, nous avons aménagé le temps et l'espace, avec du personnel en plus pour veiller à la surveillance lors des 7 ou 8 lavages de mains quotidiens, à l'aération et la désinfection des locaux plusieurs fois par jour, aux 4 services de cantine au lieu des 2 habituels, à la garderie divisée en 4 groupes, à la surveillance des cours séparées... J'en oublie.

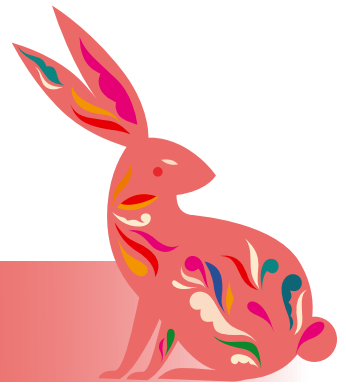
Les enseignants envoyaient toujours les exercices aux « absents » à la fin de leur journée de travail en présentiel. Les maternelles n'étant pas en mesure de respecter les gestes barrières n'étaient pas accueillis. Ils ne sont revenus qu'une semaine en juin 2020. Le masque, alors, était déconseillé pour tous les enfants de moins de 11 ans.

Le Jardin des Écoliers est retourné à l'état sauvage jusqu'à ce que les bénévoles de la SHOL le défrichent en juin 2020 et que l'on réussisse quand même une saison de récoltes, un grand merci à eux ! Les enfants les ont retrouvés masqués en septembre, avec de belles récoltes, on ne pouvait pas faire mieux en matière de permaculture...

Pour matérialiser la distanciation à respecter entre les enfants, les filles avaient de « grandes robes fragiles » imaginaires qu'il ne fallait pas toucher et les garçons tendaient les bras comme des pales d'hélicoptère qui ne devaient jamais se percuter. Les récréations n'étaient alors pas faciles à surveiller « *Les enfants ! N'oubliez pas la distance !... Vous êtes trop près !...* ».



Jeunesse



ÉCOLE DE LIGNY (SUITE)



C'est là que les sens de circulations ont été mis en place : autour de la garderie entrée par le grand portail, sortie par le portillon pour les parents, entrées et sorties des classes par les différentes issues de



secours, marquages dans la cour, sous les préaux, à l'entrée des classes afin de bien se distancer en attendant, rubalise, fléchages... Horaires d'entrée et de sorties de classes décalés toutes les 10 minutes pour éviter les rassemblements, récréations décalées également, cours séparées. Chaque classe a ses jeux de cour attribués, qui ne sont pas prêtés aux autres classes.

Et nous en sommes toujours là en cette fin d'année scolaire 2020/21 : chaque classe ne peut en aucun cas en rencontrer une autre, ni à la garderie, ni dans les locaux, ni au restaurant scolaire.

Les enfants des classes élémentaires sont masqués, nos mains sont usées d'être aussi souvent lavées, nous n'avons plus ni

salle de motricité, ni salle polyvalente, ni salle de sport du stade, plus de sorties, de cinéma, de concert, de rencontres USEP, de piscine en intérieur, de voyages scolaires, de fêtes d'école. Même le Père Noël a dû se cacher, bien secondé par l'APEEP (que l'on remercie), pour déposer ses présents dans chaque classe...



Il nous reste toujours, et cela, ce n'est pas un Corona-minus qui nous l'enlèvera, le grand plaisir d'être ensemble pour apprendre, lire, écrire, compter, réciter, découvrir ensemble, chanter dans la « chorale dans le vent », au grand air, masqués mais heureux de partager, jouer, courir, sauter dans la cour. Et pour les professeurs, ne pas s'adresser à un écran, c'est l'essentiel !

Merci à tous les enseignants pour leur investissement puissant de chaque instant, à la municipalité avec laquelle nous avons pu mettre en place les conditions matérielles indispensables, en parfaite concertation et sans délais, avec du personnel de remplacement et supplémentaire, merci aux agents municipaux très professionnels qui ont su s'adapter aux contraintes, aux parents qui ont tous bien joué le jeu (suivi « classe à la maison », prises de température, retrait de l'école de leur enfant en cas de doute ou de test, isolement, non remplacements d'enseignants, très rares heureusement...). Et bien entendu, merci aux enfants qui ont subi tout cela les yeux toujours aussi pétillants, sourires masqués, mais heureux de se retrouver tous les jours !

Nous espérons tous un Nième protocole très allégé pour la rentrée de septembre ! Mais nous serons prêts ! Avec l'ouverture d'une 5ème classe, des allées gravillonnées d'accès aux classes, un nouveau portail, un nouveau portillon, une nouvelle structure de jeux pour les petits. Merci !

P. Bour

LA COVID

Je ne t'aime pas parce que :

- ⊗ Tu as tué 3,4 millions de personnes dans le monde.
- ⊗ A cause de toi tu nous as mis dans un confinement interminable.
- ⊗ On a annulé des sorties en famille.
- ⊗ On n'a pas pu aller au restaurant.
- ⊗ A cause de toi on doit porter un masque.

J'espère que quand on sera libre sans masque je vais pouvoir enfin respirer la

VICTOIRE.

État civil



BIENVENUE AUX BÉBÉS

Timothé GRZEGORCZYK
CONSTANTIN
le 1er décembre 2019

Ludmila VASLET GOMBERT
le 6 janvier 2020

Eden LHOSTE MOULIN
le 15 janvier 2020

Marceau SALVI
le 4 février 2020

Léo MARACO
le 14 février 2020

Camille SARDON
le 25 février 2020

Jehanne POUSSIN
le 26 février 2020

Iris KUNTZ
le 07 avril 2020

Célestine GIRARDET
le 18 mai 2020

Stella RICHARD MOULY
le 31 mai 2020

Céline DUVAL
le 4 juin 2020

Pablo MORENO
le 29 juin 2020

Romy BOUCHER
le 1er juillet 2020

Samuël VALOT
le 11 août 2020

Léon LAMBERT
le 24 août 2020

Liyane HALIDI
le 21 décembre 2020

Domitille MWELI
ANDANDANI
le 7 janvier 2021

Noé MANGIN
le 24 avril 2021

Élya HIRON
le 27 avril 2021

Lara VANDEVILLE DAMIEN
le 29 avril 2021

ILS SE SONT MARIÉS



Morgane GOUJON et Laurent LAVILLE
le 1er février 2020

Laura MARTIN et Jérémy PIAT
le 11 juillet 2020

Gaëlle THEVENIN et Thomas RODEFF
le 5 septembre 2020

Séverine MARTIN et Yann GILLET
le 26 septembre 2020

Christel COULON et Michel CAUQUI
le 3 avril 2021

Audrey MOREAU et Xavier MARTIN
le 12 juin 2021

Laure LEMPEREUR de SAINT PIERRE et
Vincent GRANDCHAMP des RAUX
le 12 juin 2021

Tatyana LOZÉ et Alexander RENNIE
le 19 juin 2021

Caroline CLÉMENT et Pierre DUFournier
le 3 juillet 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Monique de PONTBRIAND
ép. de BAUDUS
le 25 décembre 2019

Michel PROUX
le 29 décembre 2019

Nicole FRANCHET
ép. CUILLERIER
le 29 janvier 2020

Martine GRIMAUD
le 11 juin 2020

André MINIERE
le 25 juin 2020

Yvonne ROUSSEAU
le 27 juin 2020

Jean TRASSEBOT
le 14 juillet 2020

Gérard BAUER
le 12 octobre 2020

Marie COURTEMANCHE
le 15 octobre 2020

Thérèse BOUILHAUD
DUVERNAY
le 23 octobre 2020

Jeanne PAIN
le 12 novembre 2020

Christian de MONTAIGNAC
le 15 novembre 2020

Christophe LOISEAU
le 18 novembre 2020

Yves MERCIER
le 1er janvier 2021

Hubert DURAND
le 30 janvier 2021

Gilles FERNET
le 1er février 2021

Henri BRUNET
le 15 février 2021

Bernard CAUQUI
le 4 mars 2021

Colette DUBOIS
le 25 mars 2021

Jean-Pierre BOURDERIOUX
le 28 mars 2021

Gilles TRICARD
le 1er avril 2021

Rosa FERREIRA
le 10 mai 2021

Franck SCHILLING
le 18 mai 2021

Bernard SAINT GIRONS
le 3 juin 2021

Etat civil



BIENVENUE À TOUS LES NOUVEAUX ARRIVANTS !

Mme et M. MERLE
les Touches

Florence GEVREY
190, rue César Finance

Joanna TOURAINE
et Jessy KUNTZ
60, rue du Pré Saint-Maur

Elodie BOURGINE
et Joffrey CAMPAGNE
11, Clos des Muïds

Rémy CREBOUW
131, rue du Prêche

Ingrid NOUGAREDE
et Christophe PREVOT
389, rue Gérard de Fontenay

Mme et M. BECHAIMONT
231, chemin du Dau

Logan LEBE
190, rue César Finance

Tracy JOCKSON et
Charles-Edouard MICALLEF
Bois Ribault

Mme et M. Fernando
DO ROSARIO BENTO
116, rue Gérard de Fontenay

Alexandre MATHA
rte de La Crimée « La Cabane »

Clémentine LEGALLAIS
104, rue du Général de Gaulle

Sandrine PICARD
et Cédric GRIERE
370, chemin de la Bretèche

Clémentine KRAJEWSKI
et Grégory VERDUN
1057, route de la Crimée

Mme et M. THOUIN
1681 rte de La Ferté Saint-
Aubin - Les Hautes

M. FREMONT
route de Villeny
Les Grandes Chaises

Céline DUTERME
et Antoine ROUILLER
Bois Ribault

Mme et M. Alexis MORENO
9, clos de la Rosière

Alain VITEL
8, rue Yves Angenaut

Sanaz KEYKHOSRAVI
et M. Behnam
ESKANDARIDELFAN
121, rue Yves Angenaut

Siti ABDOU-EUSSENI
et Haidari HALIBI
5, rue Gérard de Fontenay

Hélène BRAZ
85, allée du Cosson

Camille TUCCI
et Kevin RODRIGUEZ
255, rte de La Ferté St-Aubin

Justine PLASSON
et Fabien DAVID
635, rue du Général Leclerc

Aude PERRIN
et Victor DEBRAIS
268, rue de la Fontaine

Mme et M. CANTON
533, route d'Orléans

Mme et M. Ismaël
LOURENCO
526, rue de la Fontaine

Sylviane FALEMPIN
CIARAPICA
507, rue du Général Leclerc

Tony MORENO
301, rue Gérard de Fontenay

Gaëlle THEVENIN
et Thomas RODEFF
1881, route de Beaugency

Noémie MEREAU et
Kévin LECOCCQ
635, rue du Général Leclerc

Mme et M. Roland MARTY
Les Chenevaux - rte d'Orléans

Mme et M. Arnaud
CARDINET 298, route d'Yvoy

Agnès THIBAUT
179, rue du Général Leclerc

Tania et Alexandre URBAN
3335, rte d'Yvoy, Ste-Amélie

Nathalie BAYARD DELALOU
et Christian GRENET
567, rue de la Fontaine

Mme et M. MANGIN
585, rue du Général Leclerc

Rémi GRISON
2741 route des 3 chênes

Marie et Antoine BOEHM
9, allée de la Taille des Vignes

Bénédicte LAPLACE et
Jérôme LEVAVASSEUR
131, rue du Prêche

Gwenaëlle GERAULT
et Xavier DANTON
246, rue Alexandre André

Alix-Marie et Fabien
BESOMBES
1597, route de la Crimée

Christophe DELALANDE
146, route de Beaugency

Emilie BOISSET
44, rue du Général Leclerc

Aline PERRIN
et Cyril BEUZART
60, rue du Pré Saint-Maur

Floriane ROUSSEAU
et Jean-Marie JAMAIN
225, rue du Général Leclerc

Cécile GINESTET
et Thibault DORÉ
553, rue du Général Leclerc

Mme et M. ONISZCZUK
243, rue de la Fontaine

BIENVENUE À

YOLÈNE ROUSSEAU, KINÉSITHÉRAPEUTE

qui s'est installée
le 6 janvier dernier,
en remplacement
de Gilles Dorso,
parti à la retraite.

Pharmacies



OÙ LES TROUVER ?

Pharmacie de Bigault

27, rue Henri de Geoffre - 41210 Neung sur Beuvron
tel : 02 54 83 62 26 - fax : 02 54 83 67 59
pharmacieandre@offisecure.com

Pharmacie Jacques Bardon

7, place R. Mottu - 41600 Chaumont sur Tharonne
tel : 02 54 88 54 50 - fax : 02 54 88 66 34
pharmacie.jacquesbardon@orange.fr

Pharmacie du Beuvron - Virginie Tailhan

34, av. de l'Hôtel de Ville - 41600 Lamotte Beuvron
tel : 05 54 88 03 31 - fax : 02 54 88 66 03
pharmacie.tailhan@offisecure.com

Pharmacie Dominique Cabirou

146, place de l'église - 45240 Marcilly en Villette
tel : 02 38 76 11 77 - fax : 02 38 76 18 30
pharmacie.cabirou@cegetel.net

Pharmacie Isabelle Cambier

65, rte d'Orléans - 45370 Jouy le Potier
tel : 02 38 45 38 41 - fax : 02 38 45 38 47

Pharmacie Aurélie Dudal

400, rue du Général Leclerc - 45240 Ligny-le-Ribault
tel : 02 38 45 42 38 - fax : 09 70 32 19 42
pharmacie.dudal@orange.fr

Pharmacie des etangs - Béatrice Gimeno

place de l'église - 41210 St Viâtre
tel : 02 54 88 92 22 - fax : 02 54 88 43 74
gimeno_bea@orange.fr

Pharmacie de l'Hotel de Ville - V. Guyot

Place de l'Hotel de Ville - 41600 Lamotte Beuvron
tel : 02 54 88 00 09 - fax : 02 54 88 54 69
pharmacieguyot@yahoo.fr

Pharmacie Saint Aubin

158, rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté St-Aubin
tel : 02 38 76 67 28 - fax : 02 38 64 88 26

Pharmacie Petitcollin

17, avenue de Paris - 41300 Nouan le Fuzelier
tel : 02 54 88 72 26 - fax : 02 54 88 98 22
quinou@aol.com

Pharmacie de Sologne - Valérie Boissay

46, rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté St-Aubin
tel : 02 38 76 50 42 - fax : 09 70 82 21 38
pharmacie.sologne@offisecure.com

Pharmacie Vouzon

36, rue Grande rue - 41600 Vouzon
tel : 02 54 88 48 83 - et 09 65 03 94 79
pharmacie.ulrich@orange.fr

Pharmacie Didier et Anne Vasseur

52, rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté St-Aubin
tel : 02 38 76 56 02 - fax : 02 38 64 87 45
pharm.vasseur@offisecure.com

PHARMACIES DE GARDE 2021

JUILLET
du 2 au 8 CENTRE
du 9 au 15 BEUVRON
du 16 au 18 BARDON
du 19 au 22 ST-VIÂTRE
du 23 au 29 HÔTEL DE VILLE
du 30 au 5/08 DUDAL

AOÛT
du 6 au 8 BARDON
du 9 au 12 ST-VIÂTRE
du 13 au 19 CABIROU
du 20 au 26 ST-AUBIN
du 27 au 29 3237
du 30 au 2/09 ST-VIÂTRE

SEPTEMBRE
du 3 au 9 VOUZON
du 10 au 16 BEUVRON
du 17 au 23 DE BIGAULT
du 24 au 30 CAMBIER

OCTOBRE
du 1er au 7 CENTRE
du 8 au 10 3237
du 11 au 14 ST-VIÂTRE
du 15 au 21 DUDAL
du 22 au 28 ST-AUBIN
du 29 au 1/11 SOLOGNE

NOVEMBRE
du 2 au 4 CABIROU
du 5 au 11 VOUZON
du 12 au 18 CENTRE
du 19 au 25 DE BIGAULT
du 26 au 28 HÔTEL DE VILLE
du 29 au 2/12 BEUVRON

DÉCEMBRE
du 3 au 9 DUDAL
du 10 au 16 CABIROU
du 17 au 23 DE BIGAULT
du 24 au 26 BARDON
du 27 au 30 HÔTEL DE VILLE
du 31 au 3/01 ST-VIÂTRE

POUR CONNAÎTRE LA PHARMACIE
DE GARDE LA PLUS PROCHE,

APPELER LE 3237

PHARMACIE
DUDAL

400, RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
45240 LIGNY-LE-RIBAULT

TÉL. 02 38.45.42.38

FAX. 09 70 32 19 42

pharmacie.dudal@orange.fr

**OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H
SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H**

**Les gardes démarrent à 19h
pour se terminer à 9h le matin**

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique et petits emballages en métal.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



... Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Les emballages en verre sort, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

A partir du 1er mars 2021, les consignes de tri évoluent : Tous les emballages se trient !

1 C'est un emballage ? Dans le bac de tri !
Attention : seuls les emballages se trient, pas les objets ou la vaisselle.

2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3 Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

ATTENTION :

Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À TRIER



POTS ET BOUTEILLES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



À TRIER



EMBALLAGES EN CARTON ET BOUTEILLES ALIMENTAIRES

CONTENEURS ET FLACONS EN PLASTIQUE



NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET LES PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN MÉTAL



À JETER

DE PRÉFÉRENCE EN DÉCHÈTERIE, S'ILS ONT UN CONTACT AVEC VOTRE COLLECTIVITÉ.



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

OBJETS

À TRIER



QUOTIDIENS, REVUES, IMPRESSIONS



REVUES, QUOTIDIENS, PRODIGES



QUOTIDIENS, ENVELOPPES, LIVRES



Pratique



CALENDRIER DE COLLECTE

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Juliet	1 J	2 V	3 S	4 D	5 L	6 M	7 M	8 J	9 V	10 S	11 D	12 L	13 M	14 J	15 V	16 S	17 S	18 D	19 L	20 M	21 M	22 J	23 V	24 S	25 D	26 L	27 M	28 M	29 J	30 V	31 S
Août	1 D	2 L	3 M	4 M	5 J	6 V	7 S	8 D	9 L	10 M	11 M	12 J	13 V	14 S	15 D	16 L	17 M	18 M	19 J	20 V	21 S	22 D	23 L	24 M	25 M	26 V	27 V	28 S	29 D	30 L	31 M
Septembre	1 M	2 J	3 V	4 S	5 D	6 L	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 D	27 L	28 M	29 M	30 J	
Octobre	1 V	2 S	3 D	4 L	5 M	6 M	7 J	8 V	9 S	10 D	11 L	12 M	13 M	14 J	15 V	16 S	17 D	18 L	19 M	20 M	21 J	22 V	23 S	24 D	25 L	26 M	27 M	28 J	29 V	30 S	31 D
Novembre	1 L	2 M	3 M	4 S	5 V	6 S	7 D	8 L	9 M	10 M	11 J	12 V	13 S	14 D	15 L	16 M	17 M	18 J	19 V	20 S	21 D	22 L	23 M	24 M	25 J	26 V	27 S	28 D	29 L	30 M	
Décembre	1 M	2 J	3 V	4 S	5 D	6 L	7 M	8 M	9 J	10 V	11 S	12 D	13 L	14 M	15 M	16 J	17 V	18 S	19 D	20 L	21 M	22 M	23 J	24 V	25 S	26 D	27 L	28 M	29 M	30 J	31 V

■ Unites Managers - Mercredi
■ Emballages Managers - Mardi sensitive légère
■ Jour férié - Célébrer repartir d'un jour et techniques familiales



FORCES MOTRICES

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

VERS DEMAIN, DE TOUTES NOS FORCES

À la pointe des tendances, techniques et outils, nous avons choisi de « faire ». Vite, et bien. En intégrant toutes les compétences au sein de l'agence. Car l'énergie créative et la diversité des talents de cette communauté de passionnés permettent de conjuguer cohérence, rapidité de mise en œuvre et pertinence des contenus.

Notre état d'esprit est celui d'une relation de confiance, engagée, fidèle et co-constructive avec nos clients. Depuis plus de 20 ans, Forces Motrices est une agence de communication spécialisée à Orléans pour la stratégie, le design, la création, l'audiovisuel, l'événementiel, le web et le marketing digital.

www.lesforcesmotrices.com

Votre literie *made in* RÉGION CENTRE !

COMPTOIR DES LITS
DEPUIS 1960

à Saint-Laurent-Nouan,
derrière le **Super-U**

0254877288



Sommiers fixes et électriques - Matelas

comptoir-des-lits.com



Tonte - Engazonnement - Déravage - Débroussaillage
Taille de haies et arbustes - Plantations
Arrachage - Évacuation déchets verts

Cédric Montigny

415 chemin de la Bretèche - Ligny-le-Ribault
mc.paysages@gmail.com

06 79 10 33 89



**VOTRE CENTRE
FUNÉRAIRE**
À LA FERTÉ
SAINT-AUBIN

ORGANISATION D'OBSÈQUES
CONTRATS PRÉVOYANCE OBSÈQUES
MARBRERIE
TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

Depuis 5 générations

3, rue des Glazières
45240 La Ferté Saint-Aubin

02 38 76 67 67

**Votre épicerie
BIO**



**DU BIO,
DU CHOIX,
DES PRIX**

150m²,
2000 références

- Produits frais
- Vrac
- Fruits et Légumes
- Produits Locaux
- Pain
- Cosmétiques
- Produits d'entretien
- Aromathérapie



**CHRISTELLE & AURÉLIE
VOUS ACCUEILLEN
ET VOUS CONSEILLEN**

Lundi

10/13h & 14/18h

Mardi-Mercr.-Jeudi

9/13h & 14/18h30

Vendredi

NON STOP 9/18h30

Samedi

NON STOP 9/18h

18 route de Ligny - 45240 LA-FERTÉ-ST-AUBIN
Tél. 02 38 47 42 93

Votre Epicerie Bio Biomonde

contact@votre-epicerie-bio.fr www.biomonde.fr



**TAXIS
JOLLY**

02 54 83 71 00



LIGNY-LE-RIBAULT



sarltaxis.villeny@gmail.com

COIFFURE À DOMICILE



CARO'COIFF

0616712856

LE FILET GOURMAND

Du poisson frais, à votre porte !

Damien 06.85.17.10.93



lefiletgourmand@gmail.com

Retrouvez à Ligny-le-Ribault, Damien, votre poissonnier, tous les mercredis et jeudis sur demande à votre domicile

POMPES À CHALEUR - CLIMATISATION - GRANULÉS - BOIS - BUCHES - COPEAUX - PLOMBERIE & ÉLECTRICITÉ



**Artisan spécialisé en
Géothermie & Aérothermie**

Vente - Installation - Maintenance - Dépannage
(Devis gratuits) - Dépannage brûleur

06 42 20 22 45

02 38 45 47 18 (le soir)

aclimpac@outlook.fr

www.aclimpac.chez.com

Un artisan
formé chez les
compagnons du
tour de France à
votre service



Aclimpac 355 rue César Finance - 45240 LIGNY-LE-RIBAUT

L'été, c'est la saison du soleil ...
et des insectes nuisibles !

Centre Guêpes et Frelons est là pour vous !



06 37 44 30 65

Désinsectisation - Apiculture



centreguepesetfrelons.fr

SIRET : 84872476100012



Arnaud et Gwenaëlle Girault
Photographes
à Ligny le Ribault



**Mariage,
Maternité,
Famille, Portrait,
Corporate, Formation**

Tel : 07 69 84 02 10

arnaudgwenphotos@gmail.com

Suivez-nous :

www.arnaudgwenphotos.com



BOUCHERIE

CHARCUTERIE - VOLAILLES

Jean-Marie
Bréan

- Viande charolaise élevée et abattue dans la région,
- Charcuterie fabrication maison,
- Gibiers de Sologne en saison,
- Plats cuisinés à emporter
- Rayon Fromages

SPÉCIALITÉS

- Filet mignon Orloff ; chorizo
- Rôtis farcis
- Buchette de poulet aux châtaignes
- Buchette de pintade "farce forestière"
- Buchette de dinde "farce forestière"
- Paupiettes aux figues ; au jambon
- Filet mignon fumé
- Volailles fermières "Région Maine-Anjou"
- Rosbeef Extra
- Côte de bœuf

97, rue du Général de Gaulle
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél. 02 38 45 42 04

**Boucherie
ouverte
tout l'été**

POUSSIN

Dominique & fils

AMÉNAGEMENT D'ESPACE PAYSAGÉ

Dallage - Pavage - Béton désactivé - Nidagravel gravillonné -
Clôtures - Piliers - Emulsion gravillonné & enrobé rouge et noir
- Viabilisation de terrain - Terrassements divers avec mini-pelle
3T et 8T - Puitsards - Installation sanitaire - Allées tous matériaux -
Maçonnerie paysagère

90 rue de la Fontaine
45240 LIGNY-LE-RIBAUT
Tél/Fax 02 38 45 46 68
Port. 06 08 64 11 37
dominique.poussin@wanadoo.fr



www.dominique-poussin.com

ALERTE GUÊPES



Agréé CERTIFICÉ
Traitement spécialisé

DESTRUCTION DE NIDS GUÊPES ET FRELONS

(EUROPÉENS ET ASIATIQUES)

interventions départements 41 & 45

Denis BEAUDENIT
06 22 30 67 75

siret 53416640000018



CITROËN

RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL

SARL **Garage
ADAM**

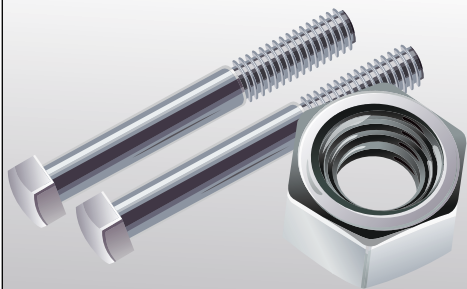
91, rue G. de Fontenay

45240 LIGNY-LE-RIBAUT

Tél. 02 38.45.42.09 - Fax. 02 38 45 46 14

garage.adam@orange.fr

Vente de véhicules neufs et occasions Toutes marques
tourisme et utilitaire - Chrono service - Réparations
toutes marques - Tôlerie peinture - Dépannage



FOUGERET ERIC

**PLOMBIER &
CHAUFFAGISTE**

**Création, Rénovation
sanitaire et chauffage
Entretien chaudière**

**02 38 45 45 75
06 86 86 47 96
ptiju45240@hotmail.fr**



**Location de sanitaires
et douches mobiles
autonomes**

différentes gammes : standard,
luxe, personnes à mobilité réduite,
urinoirs et douches.



**Installation et traitement
respectueux de l'environnement**

SOLOGNE SANIT LOC - Christophe GABORIT
La Crimée LIGNY LE RIBAUT

**06 19 66 88 88
ou 02 34 32 49 61**

sanitloc@sfr.fr www.sanitloc.com



**Un agent immobilier
à disposition
dans votre village !**



**Jérémy
BARDINE
06 70 96 61 35**

**Contactez-moi pour que je puisse vous accompagner
dans votre projet immobilier.**

1a rue du G^{al} de Gaulle - 45650 Saint-Jean-le-Blanc - 02 38 49 34 10

**CONSTRUCTION
RENOVATION
ISOLATION**



**Agrandissement - Garage - Clotûre
Terrasse - Travaux Maçonnerie
Salle de bains - Carrelage
Remplacements portes et fenêtres**



**55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
TÉL. 02 38 76 50 64
contact@aubineau-construction.fr**

**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE



**• TOUT CONSTRUIRE • TOUT AMÉNAGER •
• TOUT RÉNOVER •**

DEPOMAT

**55, rue Basse
45240 LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
TÉL. 02 38 76 50 64
contact@toutfaire-laferte.fr**

RAPPEL : La mairie de La Ferté St-Aubin a mis à disposition de la Ligue Contre le Cancer un bureau au Pôle Santé, pour une permanence anonyme et gratuite, afin de recevoir les personnes qui désirent des informations sur la prévention et les dépistages, ainsi que l'accompagnement et l'écoute des malades et de leur famille, que ce soit financier, juridique ou psychologique. Cette permanence a lieu tous les premiers mardis du mois de 15h à 18h
POLE SANTE - 2 rue des Prés Saint-Aubin - La Ferté Saint-Aubin
Ligue contre le cancer - avenue Dauphine - Orléans 02 38 56 66 02



PAROLE À L'OPPOSITION

Cette année a été marquée par la pandémie. Au nom de Ligny en Harmonie, j'assure notre soutien aux familles touchées par la Covid et aux commerçants et je salue le professionnalisme du personnel municipal. Au niveau municipal, je suis le seul à ne pas avoir voté les budgets car je ne cautionne pas le manque d'ambition de la municipalité. La commune a un endettement modeste mais n'a pas décidé,

via le plan de relance et les taux de crédits bas, d'investir dans l'enfouissement des lignes, pourtant subventionné à 70 % par le département, ou encore dans des trottoirs adaptés et des infrastructures associatives sportives. Espérons que les projets à venir pour sécuriser les entrées du village soient finalisés. Je vous souhaite un très bel été.

Pour Ligny en harmonie; Nicolas Bertrand

Exclue de "Ligny en Harmonie", je reste mobilisée pour défendre le programme pour lequel vous m'avez élue. Conseillère municipale d'opposition, je ne suis associée au travail communal qu'à travers 3 commissions :

- Urbanisme : pas d'autre projet que le suivi de la transformation du PLU en PLU Intercommunal
- Finances : donne une bonne vue d'ensemble des coûts engagés par la commune et des recettes perçues

- Cimetière : envisage la reprise des tombes abandonnées, mais le travail est lent à démarrer

Une Commission générale nous a aussi présenté 2 projets essentiels (sécurité routière) ou intéressants (habitat en colocation pour seniors). Mais à quand une dynamique en direction des jeunes ?

Enfin, j'ai réagi sur le coût de la Gibelotte (17.952€/an) qui pourrait être divisé par deux, en envisageant un bulletin moins luxueux mais tout aussi informatif.

Elisabeth Olivieri-Valois

Pratique

MAIRIE - www.lignyleribault.fr 02 38 45 42 01
du lundi au vendredi : 8h30/12h, le samedi : 9h/12h
L'après-midi : fermée au public pas de standard
Permanence Maire et Adjointes : sur rendez-vous
Permanence sociale : sur rendez-vous

GENDARMERIE 17
La Ferté Saint-Aubin **02 38 76 50 47**

POMPIERS 18

SAMU 45 15

Urgences Sourds et malentendants 114
Contact par SMS ou télécopie

CENTRE SOCIAL-MASS 02 38 64 61 36
45 rue H. Martin - La Ferté Saint-Aubin

SERVICE AIDE A DOMICILE (SAAD) 02 38 76 00 41
187 rue de la Libération - La Ferté Saint-Aubin

ADMR VAL-SOLOGNE 02 38 44 69 63
AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

ASSISTANTE SOCIALE S'adresser à l'U.T.S. EST
Jargeau **02 38 46 85 50**
ou Orléans **02 38 22 67 22**

HANDI'SOUTIEN 45
3ème mercredi des mois pairs, de 14 à 17h
MASS, 45 rue H. Martin, La Ferté Saint-Aubin

C.P.A.M. LOIRET 36 46
Permanence CENTRE SOCIAL - MASS
Sur rendez-vous le mercredi matin

C.H.R. ORLÉANS Tous services 02 38 51 44 44

MÉDECINS
Dr Saillard **02 38 45 41 07**
Dr Mascart **02 38 45 42 06**

DENTISTE Dr Arnaud 02 38 45 40 87

CABINET DES INFIRMIÈRES 02 38 45 43 76
Bérangère, Mélanie et Stéphanie

PHARMACIE A. Dudal 02 38 45 42 38

KINÉSITHÉRAPEUTE Y. Rousseau 06 98 78 27 75

CENTRE ANTI-POISON ANGERS 02 41 48 21 21

RELAIS LA POSTE / SPAR 02 38 45 41 57
du lundi au samedi de 7h30 à 12h30
et de 15h à 19h30, dimanche 8h30 à 12h30
Fermeture le mercredi

SERVICE DE L'EAU 02 38 45 42 01
Toute personne emménageant ou déménageant de
la Commune doit prendre contact avec le secrétariat
de la Mairie pour le relevé de compteur d'eau

ENEDIS (E.D.F.)
Particuliers : **09 69 32 18 73**
Professionnels : **09 69 32 18 74**
Entreprises : **09 69 32 18 99**

SERVICE DES IMPÔTS SIP 02 38 25 22 00
Circonscription Orléans Sud, secteur La Ferté-Jargeau
9, avenue John Kennedy - 45074 Orléans cedex 2
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h

TRÉSORERIE DGFIP 02 38 44 31 08
mail : t045013@dgfip.finances.gouv.fr
12 rue de la Barre - 45130 Meung-sur-Loire
les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE - M BECQUET
Permanence le 4ème mardi du mois
à la MASS à La Ferté Saint-Aubin
Sans RDV de 14h30 à 16h

PRESBYTÈRE - Cléry-St-André 02 38 45 70 05

BIBLIOTHÈQUE DENYSE DURANT DES AULNOIS - Dépôt Bibliobus du Loiret
Permanences : mardi 16h/19h et samedi 10h30/12h

LE CUBE, Complexe aquatique 02 38 25 15 05
10, Avenue Lowendal 45240 - La Ferté Saint-Aubin
horaires : www.lecube-lafertesaintaubin.fr

CANTINE SCOLAIRE 02 38 45 46 77
Prix/enfant : 3,15€ - Attendre la facture du Trésor
Public pour régler les repas

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 07 86 53 75 32

Matin : à partir de 7h, 2€
Soir : jusqu'à 18h45, 3€
Etude surveillée : 3,50€
Goûter : 0.60€
Mercredi : de 7h à 12h et/ou de 13h à 18h45
Journée : 12€ Demi-journée : 7€
Occasionnel, non-inscrit : supplément 1€

RAMASSAGE SCOLAIRE
Lycée La Source : à partir 7h17*
Collège La Ferté Saint-Aubin : à partir de 7h54*
(* selon point de montée)

TRANSPORTS "REMI"
Service régulier :
• Ligne 19 (départ Monument aux morts)
Départ vers Orléans 6h40
Retour Ligny 19h20 (mercredi 13h53)
Pour plus de renseignements :
Tél. 0 800 00 45 00 - www.remi-centrevaldeloire.fr

Fiches horaires à disposition à la mairie
Tarif : 3,00€

Service sur demande :
réservation au 0 800 00 45 00, la veille avant 12h

ORDURES MÉNAGÈRES (voir calendrier de collecte)
• Ramassage **ordures ménagères** (bacs couvercle noir) le **MERCREDI à partir de 6 h**
• Ramassage **corps creux** (bacs couvercle jaune)
le **MARDI** toutes les semaines **impaires**
quand jour férié dans la semaine, décalage d'une
journée (mercredi ramassage le jeudi)
sortir les bacs la veille

DÉCHETTERIE
1 allée du Pré de Commune
Tous les déchets **sauf les ordures ménagères**
Ouverture : Lundi 9h 11h
Mercredi 8h30 - 12h et 14h -16h30
Samedi 9h - 12h
Benne à verre - Conteneur à papier

SERVICE COLLECTE DES DÉCHETS 02 38 44 59 35

Passage des Arts

EXPO 2021

ENTRÉE GRATUITE

**LIGNY-LE-RIBAULT
MAISON DE LA BRIQUE
1^{ER} JUILLET AU 30 AOÛT**



INVITÉES D'HONNEUR : Chantal Béaur & Christine Goujon

Jack ACORI

Michel ALLEAUME

Valérie BAUZETIE

Michel BOUCHET

Patrick DESBORDES

Jacques DUMERY

Geneviève DUVAL

Philippe DUVAL

Anne PINOT-

GAUFROY

Amélie VALTEAU

Gilles VETAUX

Du mardi au samedi : 10h-12h30 / 15h-19h - Fermé le lundi - Dimanche : 10h-13h
Ouvert les 14 juillet et 15 août